

QUEL FUTUR POUR LA MAISON BERGUET-LAGNA FIETTA?

Cristina De La Pierre, Claudine Remacle*

Présentation

Cristina De La Pierre

En 2002, le Service régional du patrimoine, dans le but d'améliorer la gestion des immeubles - propriétés de l'Administration régionale - et suivant l'exemple de l'Etat, a engagé une action de vente des bâtiments non utilisés.

Comme prévu par le décret législatif n. 490 de 1999 et son règlement successif, la vente des biens culturels devait être alors autorisée par la Surintendance aux biens et activités culturels par l'intermédiaire d'un acte visant à établir les mesures de protection et de conservation de l'immeuble, les règles à suivre pour son usage et les conditions à respecter pour son utilisation publique.

Parmi les biens qu'on désirait mettre en vente se trouvait la maison située au bourg du Pont-de-Pierre d'Aoste, appelée maison Lagna Fietta,¹ d'après le nom de ses derniers habitants qui y menaient l'activité de boulanger (fig. 1).

En réalité, la maison avait été achetée par l'Administration régionale aux deux sœurs Berguet en 1966, mais la famille locataire continua à utiliser les locaux jusqu'à la fin des Années 80. A partir d'ici, dans le texte qui suit, nous appellerons le bâtiment la maison Berguet-Lagna Fietta.

L'achat faisait partie d'un projet plus étendu de valorisation du faubourg. On pensait, et cela a été fait, réaliser un jardin à partir du vieux Pont romain pour arriver jusqu'à la maison Berguet-Lagna Fietta, en détruisant des baraques situées le long du *corso Ivrea* et en améliorant de cette façon les angles de vue sur le site.

On faisait aussi l'hypothèse d'aménager la maison Berguet-Lagna Fietta avec des meubles de la tradition rurale pour créer un petit musée, à cause du caractère rural évident de son architecture.

Selon le projet, le Pont romain et la maison seraient devenus des points de visite intéressants situés juste à l'entrée de la ville d'Aoste. Le voyageur, le touriste ou le chercheur aurait eu à disposition une zone accueillante autour d'importants monuments tels que le Pont romain et l'Arc d'Auguste.

A cause des ressources financières disponibles et des nécessités prioritaires pour accueillir les visiteurs dans les monuments déjà ouverts au public, dans les Années 90, les réflexions sur la mise en valeur de la maison Berguet-Lagna Fietta ont été mises un peu de côté.

En 2003, le Service du catalogue et des biens architecturaux, chargé d'évaluer la situation pour répondre à la demande d'autorisation pour la mise en vente de la maison Berguet-Lagna Fietta, a jugé encore très valables les réflexions qui avaient conduit à l'achat du bâtiment.

Il est évident que le faubourg du Pont-de-Pierre a toujours joué un rôle de charnière pour l'entrée dans la ville. Ce faubourg était traversé d'Est en Ouest par l'ancienne *Voie royale* en direction de Turin, mais il était en outre un nœud de circulation humaine bien plus ancien, le croisement, *primo*, du prolongement du *Decumanus* qui, de la Porte prétorienne et de l'Arc d'Auguste, se dirige vers Saint-Christophe et, *secundo*, de l'axe perpendiculaire qui monte vers Porossan, Roisan et le Valpelline sur la rive gauche du



1. La façade Sud en hiver. (C. Remacle)

Buthier. En outre, cette agglomération périphérique était longée et traversée par plusieurs canaux qui alimentaient les moulins importants "artifices" hydrauliques d'Aoste (moulins, forges, etc.), conférant au bourg du Pont-de-Pierre le rôle de véritable zone industrielle et commerciale traditionnelle. Cet aspect marque encore profondément le tissu architectural de toutes les habitations situées le long de ces tracés anciens, aux abords du Pont romain.

Au rez-de-chaussée, des portes-fenêtres signalent l'emplacement des boutiques, des ateliers d'artisans et des cafés d'autrefois.

La position marginale de la maison Berguet-Lagna Fietta, en relation avec les terrains ruraux à exploiter, a contribué à son "ouverture" architecturale presque naturelle vers le Sud et l'a, pour ainsi dire, prédestinée à s'adapter à la situation urbanistique du XX^e siècle découlant du tracé "neuf" de la fin du XVIII^e qui contournait le faubourg par le Sud.

Cette route provinciale, qui devint plus tard le *corso Ivrea*, a pris socialement parlant et, petit à petit, la place de l'axe appelé la "rue du Pont-romain" par où passait tout ce qui arrivait à Aoste par l'Est (du Lieu-dit *La Plantaz*, de Quart, de Nus, Châtillon, Ivree, Turin, ...).

Le développement urbanistique autour de cet axe principal d'entrée dans la ville d'Aoste a déplacé, au XX^e siècle, vers le Sud le pôle commercial, comme nous le voyons encore actuellement. Mais, tout risque de changer avec la construction d'un nouveau pont sur le Buthier à l'amont du pont actuel et avec la création d'une circulation piétonnière autour et sous l'Arc d'Auguste. Le flux des voitures devrait, selon la Commune² se réduire de 50% suite à la nouvelle répartition du trafic à l'entrée de la ville, mais il sera important pour la revitalisation du faubourg du Pont-de-Pierre et l'utilisation de la maison Berguet-Lagna Fietta que l'accès piétonnier vers la jolie petite place à l'entrée du bourg et vers le trottoir Nord du *corso Ivrea* soit fort attractif et particulièrement humain, puisqu'il devra traverser la nouvelle route longeant le Buthier sur la rive gauche qui va créer un court-circuit avec la circulation provenant de Porossan et du Valpelline qui passait par une bretelle au Nord du faubourg.

La maison Berguet-Lagna Fietta, dans ce contexte différent, pourrait jouer un nouveau rôle public parce qu'elle est insérée dans une propriété régionale continue allant du Pont romain aux prés situés au Sud de la maison. En outre, une servitude de passage active réunit perpendiculairement l'ancienne route qui traverse le faubourg et la cour de la maison à l'Est, fruit de sa genèse historique.

Dans ce cadre, le Service du catalogue et des biens architecturaux a estimé que les connaissances sur la maison étaient vraiment très faibles.

Pour faire un choix quant à l'avenir de la maison, soit qu'elle reste la propriété de l'Administration régionale, soit qu'elle change de propriétaires, il fallait mieux connaître le bâtiment et son histoire. C'est pour cela qu'on a décidé de commander une étude à l'architecte Claudine Remacle en raison de son activité d'analyse de l'architecture rurale en Vallée d'Aoste qu'elle conduit depuis plusieurs années, de sa capacité de consulter les archives et de mettre en relations les données des documents écrits avec ce qu'on peut encore voir sur terrain.

En plus, une bonne idée de réutilisation venait de se présenter, en harmonie avec les caractéristiques plus immédiatement perceptibles de la maison: la proposition de la part de l'Assesseur à l'éducation et à la culture d'en faire un point de référence pour les musées et les activités à caractère ethnographique de la Vallée d'Aoste.

On a alors demandé à l'architecte Remacle de formuler les indications principales à respecter pour utiliser la maison Berguet-Lagna Fietta dans le but d'en sauvegarder l'authenticité. Il est utile de publier ici les données recueillies, en soulignant qu'elles sont le résultat des recherches dans les archives et de l'observation sur terrain. C'est en prenant comme point de départ ce faisceau de connaissances que doivent partir d'autres recherches éventuelles et le projet lui-même.

Introduction

Claudine Remacle*

Qui ne connaît pas la vieille boulangerie du Pont-de-Pierre? Son image est présente dans la mémoire de tout quiconque entre à Aoste par le *corso Ivrea* et l'Arc d'Auguste. L'attente au feu rouge permet de l'observer à l'aise et l'on s'interroge: comment a-t-elle conservé cet aspect ancien malgré la pression résidentielle qui l'enserme de toute part? Le texte qui suit propose une étude de ce bâtiment en attente. Aucune fouille archéologique n'a eu lieu. L'analyse se compose d'une recherche diachronique de la maison du point de vue cadastral de 1736 à 1915, de l'histoire de la famille Berguet qui a vendu la maison, suivie par l'observation technique et architecturale de la structure, avec, en conclusion, les possibilités qu'offre l'édifice et les contraintes qu'il impose au maître d'ouvrage et à l'auteur de projet si l'on souhaite conserver au maximum ses caractéristiques.

1. L'évolution cadastrale du bâtiment

La maison à l'étude a en apparence la simplicité des bâtiments ruraux que l'on rencontre d'habitude dans les villages, une maison à fonctions concentrées aux proportions équilibrées. Construite aux marges du bourg du Pont-de-Pierre, son existence était liée à l'exploitation de terrains se trouvant à Roppoz, à Busséyaz ou sur le cône de déjection du Buthier au *mas de Bergaz* et à *Montagnayes*. L'étude cadastrale du bâtiment donne des précisions sur l'architecture de la construction, mais, étant située en milieu périurbain, le rapport direct entre bâtiment, propriétés foncières et niveau social est plus difficile à cerner qu'en montagne. La maison a souvent été indivise et en location. Quelques actes notariés, par contre, définissent avec plus de détails certains faits importants touchant la vie des propriétaires au moment des ventes, de l'établissement d'une rente viagère, d'un testament ou d'un partage, mais ils nous fournissent surtout des renseignements sur l'état du bâtiment.

Le cadastre le plus ancien

Un premier document nous fournit des données incertaines sur la fin du XVI^e siècle ou le début du XVII^e. Il s'agit du *Cottet maître du cadastre du Pont de Pierre*³ dont la graphie est antérieure à 1630. Il est possible qu'il explique la signification de l'initiale du nom de famille «C» du personnage qui, en 1569, a signé le linteau de la belle

fenêtre en accolade (fig. 2) située à l'Est: P. 1569. C., mais rien n'est moins sûr. La lettre C correspondrait au nom de famille *Catherel*.⁴ Il serait intéressant d'étudier les actes notariés de cette époque pour comprendre le rôle de ce personnage. Une note ajoutée au XVIII^e siècle indique que ce *cottet* a été mis aux archives par la veuve d'André de Barthélemy *Janton*, famille que nous retrouvons justement dans la maison au milieu du XVIII^e siècle.



2. En haut, la lettre C. (C. Remacle)

Histoire de la propriété de 1736 à 1915

Les recherches cadastrales se déroulent chronologiquement avec un suivi régressif, c'est-à-dire en remontant le passé, en partant d'une situation géométriquement connue par le *Catasto d'Impianto dello Stato italiano* à une situation plus ancienne moins précise, car seulement descriptive.

Malgré cela, il est préférable de présenter les résultats de ces recherches en suivant le cours du temps qui passe, plus logique à l'esprit.

- Le *Nouveau cadastre de Pont de Pierre* de 1736 est le premier texte qui nous présente les possesseurs des maisons de ce quartier avec précision. A cette époque, comme avant la peste de 1630, on situe les bâtiments: «*en la rue dessous du pont de Pierre*». La rive, située au «*midÿ et couchant*», sert de point de repère, de même que «*le passage tendant aux maisons de Janton et Zaganaz*» qui sépare les habitations des jardins. Ce passage existe toujours. En effet, en 1736, la maison est indivise entre *Discret Blaise Joachin Zaganaz*⁵ et *Jean Barthelemy Janton*.⁶ Tout comme aujourd'hui, elle est alors essentiellement rurale vers le couchant, tandis que les logis sont côte à côte à l'Est, mais ils s'interpénètrent déjà. Janton possède 11 toises d'*estable et pallier*, ainsi qu'un domicile de 36 toises imbriqué dans celui de Zaganaz qui possède à l'Est des «*domicilles consistant en maison, cave, chambre, gallatas, court et place au dit lieu du Pont de Pierre, au midÿ des domicilles de la pupille Andruet et de la grande rue, tant de dessous que de dessus les domicilles de Jean Barthelémÿ Janton, fins du midÿ visant au couchant la rive et, du couchant, le mesme par ses places et estables, estimé vingt trois toises, taxé vingt neuf florins*». L'indivision la plus complète existe également dans les constructions situées au Nord, appartenant à *André*

Janton et à *Discret Jean Joseph, pupil⁷ Roveÿaz*, à *Marie Claudine fillie pupille et heritiere de François Joseph Andruet*. Le total couvre 70 toises: 11 toises en rural et 59 toises d'habitations avec *cours et places*. Il est évident que, en 1736, le rural est deux fois plus petit qu'aujourd'hui. Un passage vers le Nord existe certainement à l'Ouest de la maison.

- Entre 1736 et 1768,⁸ la propriété semble à première vue sauter d'une famille à l'autre, mais, en fait, les lignées sont continues par les femmes. Au Nord, les biens de *Marie Claudine Roveyaz* passent au nom de son mari *Panthaleon de Claude Morisod de Nus*, qui acquiert aux Andruet une cave et des chambres, incluses dans la maison à l'étude. Une fille de la famille Janton, Jeanne, épouse Jean-Michel Pession. Elle acquiert une grande partie des biens de Zaganaz, mais, étant veuve très jeune, la tutelle de ses enfants passera au Révérend *Chanoine Bourdin de la Collégiale Saint-Pierre et Saint-Ours, curé de la paroisse Saint-Laurent*.

- Au cadastre sarde de 1768: ce sont les *Hoirs de Jean Michel Pession* qui sont propriétaires de la plus grande partie de la maison: «*n. 234, en domiciles consistant en chambres, cellier, etable et place qui se confine du levant le jardin de Pantaleon Morisod, le passage entre deux, en suivant du levant revenant au midi le jardin des hoirs Pession, en suivant du midi revenant au couchant la Rive, au couchant Jean Antoine Darsin et du nord Pantaléon Morisod. 75 toises*». Le n. 235 de 10 toises consiste en «*cellier et chambres*», partie bien identifiée au Nord-Est; elle appartient à Darsin Jean-Antoine pour le cellier et à Morisod Pantaléon pour les chambres.

Les deux parcelles prendront en 1783 les numéros 2105 et 2106, lorsque les différentes paroisses d'Aoste s'uniront pour ne plus former qu'une seule commune dans le sens d'entité administrative «moderne».

Ce qui étonne fortement dans ce texte, c'est que le fenil, cité en 1736, n'existe plus. Oubli? Les actes notariés de 1781 et 1784 démontrent pourtant que le fenil est bien là. D'après le «toisé» du bâtiment et de ses places, celui-ci est plus étendu qu'en 1736: 85 toises.

En 1780, la maison passe de l'*Hoirie de Jean Michel Pession* au *Chanoine Bourdin*.⁹ En effet, seul héritier, Jean-Michel Pession est âgé de 31 ans, mais «*de foible complexion*», ce «*qui ne luy permet pas de s'adonner à des travaux fatiguants*». Il vend la maison un bon prix (2.000 Livres), avec en plus une rente viagère de 160 Livres par an.

L'année suivante, un bourgeois du Pont-de-Pierre, *Discret Jean-Laurent Personnettaz* feu *Georges*,¹⁰ grâce à deux actes notariés, acquiert la totalité du bâtiment. Dans l'état actuel de la recherche, on ne sait rien de ce personnage. Sa famille conservera intégralement la maison pendant vingt-cinq ans environ, jusqu'en 1805. La première partie vendue en 1780 comprend des chambres avec cheminée, une cave, une étable et un fenil.¹¹ La seconde partie, vendue par *Morisod* en 1784, située au Nord-Est (fig. 3), comporte «*un membre de domicilles consistant en cave, cuisine dessus, deux chambres et galletas avec le couvert inclus, avec les places y attigues et la mitoyenneté de la muraille septentrionale, ainsi que la faculté de faire retablir un grand portail fermant dans l'endroit où il a existé par cidevant*».¹²



3. Le portail de l'enclos. (C. Remacle)

En outre, on convient que les servitudes de passage devront être éliminées dans l'année: «le vendeur bouchera ou fera boucher la porte de son écurie existante dans l'enclos dudit acquereur ... et il n'aura plus aucun passage ni droit de servitude par le susdit grand portail à faire, sauf ... son droit d'investir et de venir la cave existante sous l'écurie». Cette situation est conservée jusqu'à aujourd'hui (fig. 4).



4. La porte de l'étable murée à la fin du XVIII^e siècle. (C. Remacle)

L'acte est particulièrement intéressant parce qu'il décrit aussi la transformation créée, en 1783, par les tracés, dans le verger de Jean-Laurent Personnettaz, de «la nouvelle grande route et rive» qui contournent le faubourg par le Sud. Le texte donne en outre l'impression que Personnettaz est décidé à entreprendre des travaux, mais, à cause de la disparition de tous les actes notariés pendant la période française, il manque à l'étude de nombreuses données, surtout les textes de 1805.

Selon les registres des transports des Archives historiques régionales et des procès verbaux de mutations, au cours du XIX^e siècle, la succession des propriétaires est la suivante:

- Personnettaz Jean-Laurent feu Georges¹³ (2106, 2105), puis son fils Jean-Jacques, cultivateur.¹⁴

Pour 1/2 2106, soit 5 toises

(1805) Artaz Joseph feu André au Pont-de-Pierre, même à St-Etienne.

Artaz Marie-Louise feu Joseph, épouse de Joseph-Antoine Pellissier.

Pour 1/2 2106 et le 2105

- (1805 et 1822) Pellissier Jean-Baptiste de Jean-Baptiste né à Torgnon,¹⁵ demeurant à Aoste.

- Pellissier Jean-Baptiste feu le susdit Jean-Baptiste au Pont-de-Pierre.

- (1834) Pellissier Michel, Joseph-Antoine, Marc-Antoine et François-Barthélemy, fils d'Antoine-Joseph.¹⁶

- (1873) Pellissier Marie-Euphrosine feu François-Joseph, épouse Marquetti, Aoste¹⁷ (1/2 2106 + 2/3 2105). C'est elle qui sera en rapport avec le géomètre Vincent Berguet pour l'achat de matériel de forge en 1867. C'est un de ses héritiers qui vendra sa portion de maison le 30 août 1903 à Frédéric Berguet.¹⁸

- (1902) Pellissier Michele Giuseppe Antonio, Marco Antonio e Francesco fu Antonio Giuseppe.

- Pellissier Marc et François feu Antoine-Joseph; Pellissier Laurent feu Joseph-Antoine et Viérin François feu Pierre-Joseph.¹⁹

- Pellissier François feu Antoine-Joseph; Pellissier Laurent feu Joseph-Antoine et Viérin François, Jules, Rosine et Emilie feu François.

- (1903) Berguet Frédéric feu Jacques et sa femme Rollandin Thérèse feu Pierre-Antoine et Pellissier Laurent feu Joseph-Antoine.

- (1915) Berguet Frédéric feu Jacques.²⁰

Cette impressionnante succession de données pour un si petit bâtiment met en exergue cependant le chef de famille fondateur d'une lignée: Jean-Baptiste Pellissier de Jean-Baptiste, dont nous connaissons l'origine et le niveau social grâce à deux actes notariés: la vente de la moitié de la maison avec rente viagère du 5 avril 1822²¹ et son testament avec partage de 1834. On sait par le recensement de la population d'Aoste de 1812 que la maison est alors occupée par deux familles. D'un côté, les enfants de Jean-Laurent Personnettaz, célibataires: Jean-Jacques, laboureur de 40 ans, et Marie-Elisabeth de 50 ans; de l'autre, la famille de Jean-Baptiste Pellissier, qui est lui aussi âgé de 40 ans.²² Sa femme Marie-Jeanne Yoffiner (originaire de Landry en Tarentaise) a 34 ans. Leurs trois enfants sont tous nés à Aoste: Jean-Joseph, Jean-Baptiste et Marie-Christine, de 13, 7 et 2 ans. En 1822, Jean-Baptiste Pellissier, «laboureur né à la commune de Torgnon», acquiert la seconde moitié de la maison en rente viagère: «les objets vendus sont en ruine et méritent des reconstructions de toute nécessité auxquelles il eut été impossible au vendeur de faire face».

Le testament, datant du 18 mai 1834,²³ est lu dans la maison, à l'étage, «dans la chambre visant au midi».

Il comprend le partage de l'immeuble du Sieur Jean Baptiste Pellissier et des terrains entre ses deux fils, Jean-Baptiste et Antoine-Joseph, et l'usufruit de la chambre à sa fille Marie-Christine. Il est d'une précision étonnante et montre également comment sont aménagés les abords: «des treilles en prié» au midi, des arbres fruitiers dans les cours et les jardins à l'Est. Il décrit la maison presque telle qu'elle est aujourd'hui, y compris son balcon et l'accès au fenil et au galetas en façade Sud.

Sous la cuisine au Nord-Est, le cellier est couvert d'un plancher, mais Jean-Baptiste Pellissier souhaiterait que l'on y fasse une voûte dans l'avenir. On note aussi l'existence d'une chambrette en encorbellement en bois au bout du balcon à l'Est. Cette petite chambre a disparu, reconstruite en briques au début du XX^e siècle.

Ce testament démontre clairement que la maison a été profondément remaniée entre 1822 et 1834. L'indivision foncière dans laquelle tombe le bâtiment à la suite de ce partage, entre 1834 et 1908, le plonge forcément dans l'inertie. Sa forme, sa composition et ses finitions correspondent tout à fait à celles des maisons construites de neuf dans les villages à cette époque, mais, en mettant à profit des bases anciennes de bonne qualité.

2. Données historiques sur la famille Berguet

La maison a été vendue à l'Administration régionale en 1966 par les filles de Frédéric²⁴ Berguet. On peut se demander pour quelles raisons cette famille originaire de Brusson était descendue, elle aussi, à Aoste au XIX^e siècle. Contrairement à la prise de possession du bâtiment en 1805 et en 1822 par Jean-Baptiste Pellissier, Frédéric Berguet a été appelé par un personnage qui a marqué l'histoire de la commune d'Aoste, le géomètre Vincent Berguet, son oncle. Les données qui suivent retracent de façon chronologique quelques événements qui ont touché cette famille.

1827-1828

Naissance à Brusson de Vincent de Pierre-Antoine Berguet et Lucie Dondeynaz, le 11 novembre 1827 ou le 25 décembre 1828.²⁵

1852

Vincent Berguet, géomètre à Aoste, épouse une certaine Séraphine Lachenal feu Jean-Pierre,²⁶ plus âgée que lui, comme le souligne encore aujourd'hui la tradition orale des descendants de cette famille à Brusson.²⁷

1854

Naissance à Aoste de la fille unique de Vincent Berguet, Valérie, le 8 juillet.²⁸

1859

Le 9 août, naissance à Brusson de Frédéric Berguet, fils de Jacques-Joseph, neveu de Vincent Berguet, qui habitera dans la maison au début du XX^e siècle.

1857-1870

Le géomètre Vincent Berguet travaille à Aoste, mais aussi à Brusson, et dans les paroisses de la vallée où il possède et achète des biens ruraux (Nus, Chambave, Fénis, Verrayes, bourg du Pont-de-Pierre).²⁹ Ils habitent dans la maison Lachenal (fig. 5), à gauche, à l'entrée du faubourg du Pont-de-Pierre, rue du Pont-Romain n. 7,³⁰ qui correspond au *Catasto d'impianto* au n. cad. 31 (voir Plan NTC, fig. 8).

Au cours des Années 60 et 70, même s'il est actif dans sa profession libérale, Vincent Berguet reste aussi très lié à ses origines paysannes. Le 21 février 1870 par exemple, il échange avec Julien Personnettaz un champ à Bergaz et accepte de Raymond Gaspard feu Jacques, né à Tignes, «une vache à poil noir», en contrepartie de la somme de 262 livres.³¹



5. La maison n. 7 est ici la première à gauche.
(C. Remacle)

1873-1887

En ce qui concerne la vie et l'activité politique du géomètre Vincent Berguet, le livre récent dirigé par Tullio Omezzoli donne de nombreux renseignements sur le personnage.³² Pour résumer les faits importants: en 1873 Vincent Berguet est conseiller à Aoste et, dans l'épineuse question de l'expulsion des Barnabites du Collège de Saint-Benin, il est le seul à émettre un vote favorable, ce qui met immédiatement en exergue son esprit libéral. Le 8 octobre 1884, Vincent Berguet est nommé syndic de la Ville d'Aoste.³³ La *Giunta Berguet* est celle de l'innovation, celle des batailles, puis des réalisations pour doter la ville en eau potable et en électricité; c'est aussi celle de la construction de l'abattoir public et celle du projet de jardin près de la gare pour embellir la ville et retenir les voyageurs arrivant par chemin de fer.

1881

Le recensement du 31 octobre 1881³⁴ nous présente la nouvelle famille de Vincent Berguet. Il habite toujours au n. 7, rue du Pont-Romain, mais il a perdu sa première épouse et s'est remarié avec Julie Champier, plus jeune que lui. De ce second mariage ne naîtront pas d'enfants, semble-t-il, en tout cas aucun ne restera en vie. Entre temps, Valérie, sa fille, a épousé le docteur Anselme Réan,³⁵ dont elle aura au moins sept enfants.

A partir de 1885

Le neveu de Vincent Berguet, Frédéric, fils de son frère Jacques-Joseph, âgé d'une trentaine d'années, s'installe au Pont-de-Pierre et commence lui aussi à acheter de nombreux biens fonciers, d'abord à Verrayes, puis à Aoste, avec sa femme, *Dame Rollandin Thérèse de feu Pierre Antoine, ménagère, née à Saint Vincent*. En 1887, il passe neuf actes différents chez le notaire Jean-Baptiste Pignet d'Aoste avec lequel Vincent Berguet traite lui aussi sans cesse depuis 1871.

Il est évident que Vincent Berguet aide son neveu à s'installer. Il lui vend ou échange des biens,³⁶ entre autres la maison voisine de son habitation.³⁷ D'après les textes des procès qui suivront le décès du géomètre,³⁸ c'est Frédéric et sa femme Thérèse qui soigneront pendant sa maladie la seconde épouse de Vincent et qui entretiendront ses terres à Roppoz, à Verrayes et à Chambave.

1886

En 1886, Vincent Berguet perd sa deuxième épouse, Julie Champier,³⁹ et, probablement découragé, il rédige son premier testament. Il y favorise ses neveux originaires de Brusson, plutôt que ses propres petits-enfants. Il espère la naissance d'un enfant, d'un garçon, qui porterait son nom de famille et qui obtiendrait «*un diplôme d'avocat, ou de médecin, ou d'ingénieur, ou de notaire*». Cet arrière-neveu potentiel serait l'héritier universel de son patrimoine.

1887

Pour des raisons que nous ne connaissons pas, mais, peut-être liées à la politique, les relations entre Vincent Berguet et son gendre, le docteur Anselme Réan, s'enveniment gravement.

Vincent Berguet rédige un second testament et il n'y lègue que la part *légitime* à sa propre fille. La teneur du texte est semblable à celle du premier. Il favorise un enfant à naître.⁴⁰

1892

Le 12 octobre, par suite d'une nouvelle entente avec son beau-fils, Vincent Berguet rédige un troisième testament où il reconnaît sa fille unique comme sa seule héritière. La copie de l'acte,⁴¹ présentée immédiatement après le décès par Anselme Réan, lors de la déclaration de succession, est très brève et contraste avec la minutie des testaments précédents. Conséquence: au *Catasto d'Impianto*, en 1914, les sept enfants Réan possèdent aux abords du Pont-de-Pierre de grands terrains et la maison n. 7, rue du Pont-Romain.

1901

Décès de Vincent Berguet, le 2 octobre, à l'âge de 73 ans.⁴² Le Commandeur Berguet est enterré au cimetière de Saint-Ours contre le mur Est.⁴³



6. La porte du n. 24, rue du Pont-Romain.
(C. Remacle)

1887-1904

Une partie des archives de la famille du géologue Fabrizio Gregori, mise à disposition pour l'étude de la maison Berguet, illustre cette période parce qu'elle conserve, en plus des testaments, les textes des procès qui suivront le décès de Vincent Berguet de 1901 à 1904 à propos de la succession. Il s'y trouve en plus le livre de comptes de Frédéric, qui couvre la période allant de 1892 à 1920 environ. Frédéric Berguet est en fait un commerçant qui vend un peu de tout, mais surtout du vin et de la nourriture (pain, fromage, amandes). Il prête de l'argent à de nombreuses personnes de Quart, d'Aoste, de Verrayes, de Chambave, de Ville-sur-Nus, parfois de La Salle pour quelques jours seulement comme pour une ou plusieurs années. Le taux est haut: 7,4%. La plupart des créanciers soldent leurs dettes au compte-gouttes, mois après mois, en restituant parfois l'argent emprunté en nature (fontine, beurre, vin). Frédéric Berguet, de son côté, emprunte parfois de grosses sommes pour continuer son activité et pour acheter, en 1903, la maison à l'étude.

1903

Achat par Frédéric Berguet à Pierre-Joseph Marquet des 2/3 de la maison n. 24, rue du Pont-Romain (fig. 6), le 30 août 1903.⁴⁴

1908

Achat d'une autre partie de la maison: 1/6
Le 6 décembre, devant le notaire Jean-Baptiste Pignet, les frères et sœurs Viérin (François, Jules, Rosine, Emilie feu François) vendent à Frédéric Berguet et à sa femme leur part, soit un sixième de l'immeuble. C'est donc à ce moment seulement que le couple Berguet-Rollandin est propriétaire de la quasi-totalité de la maison n. 24. Seul 1/6 reste la propriété de l'émigré Pellissier Laurent dont on est sans nouvelles,⁴⁵ mais qui est, en fait, décédé.

1915

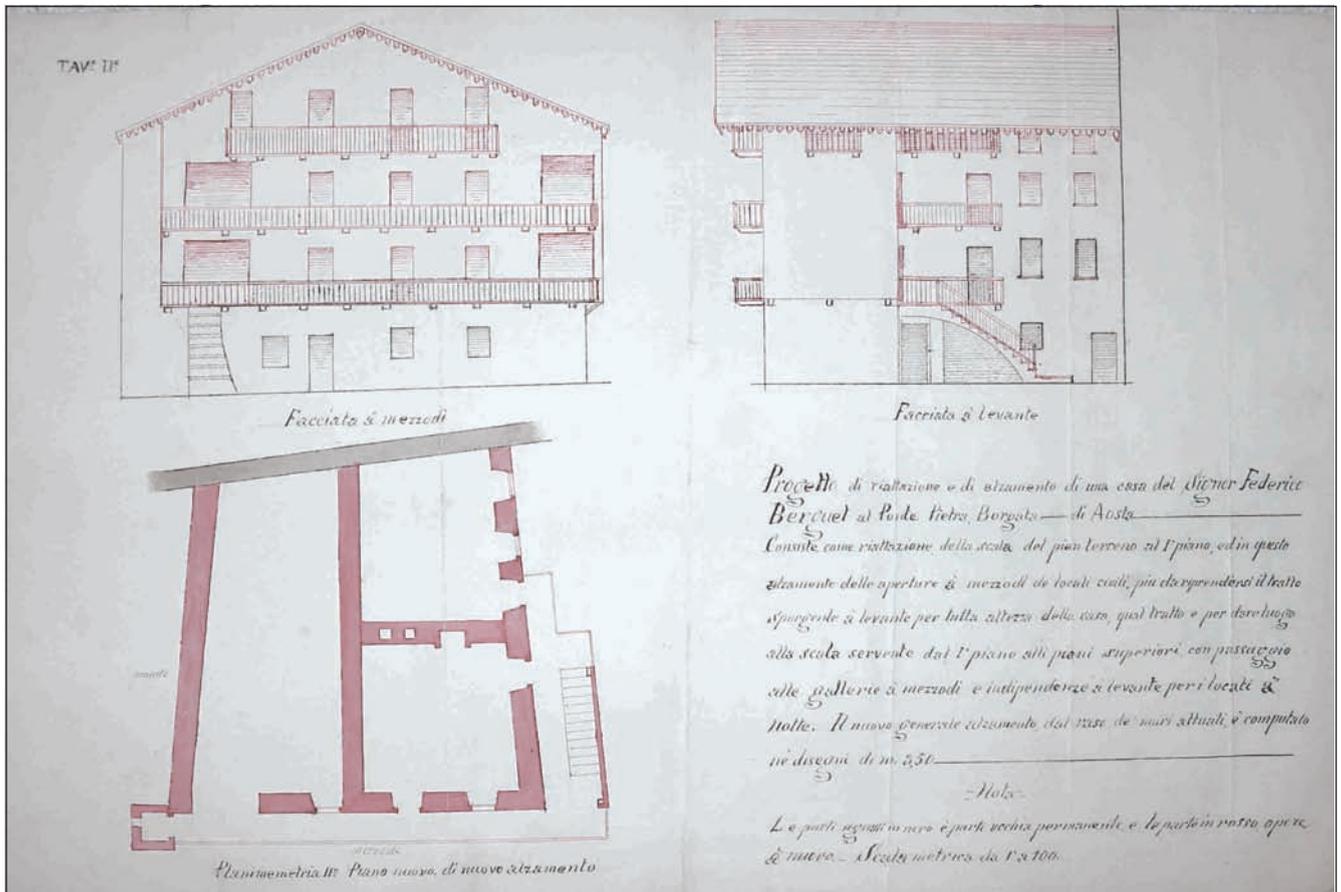
Thérèse Rollandin disparaît le 4 mai. Le 28 mai, Frédéric Berguet passe un acte d'échange avec Lucie Rollandin, fille de sa femme Thérèse, et avec son mari Emmanuel Camosso. Thérèse Rollandin est morte sans testament et l'héritage du couple passe pour 2/3 à sa fille et pour 1/3 à son mari. Lucie hérite du domicile se trouvant rue du Pont-Romain n. 9 et Frédéric Berguet ne conserve au Faubourg de Pont-de-Pierre que la maison n. 24 et ses terrains adjacents.

Entre 1915 et 1918

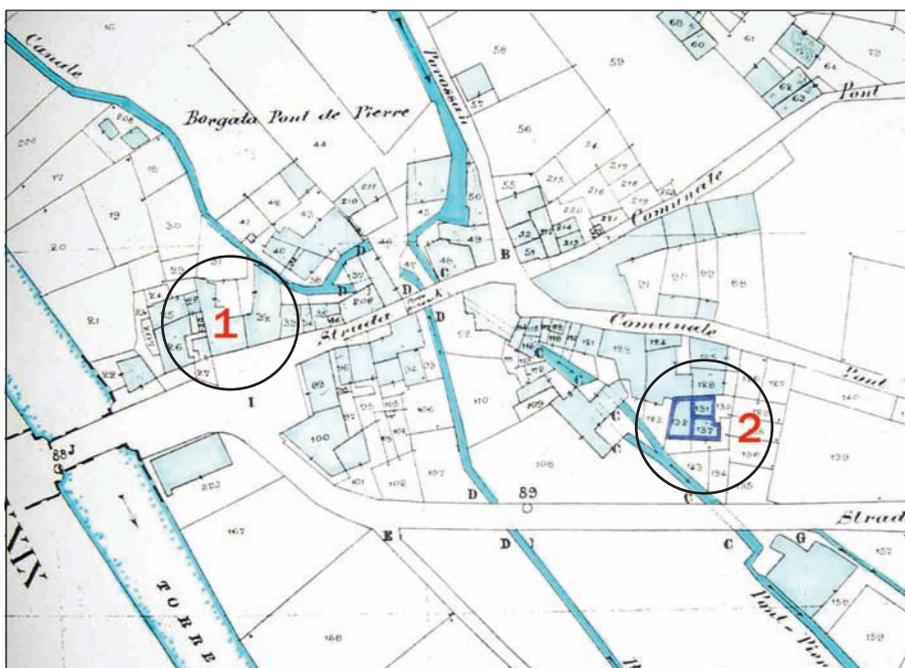
Frédéric Berguet se remarie avec Victorine Christille d'Elise.

1919

D'une main encore ferme, le 29 mars, Frédéric Berguet rédige son testament: «*Je lègue à mon épouse Victorine Christille de la vivante Elise, la jouissance de tout ce que je délaisserai à mon décès, à condition qu'elle soigne en bonne mère de famille la petite Elise actuellement en vie et tous les enfants s'il y en aura à moi légitime, qu'elle reste sage sans qu'elle ne contracte aucun mariage ni civil ni religieux. Si elle transgresse les susdites conditions elle n'aura plus que ce que la loi lui accorde. Je prie mon ami Battistolo Louis et mon neveu Vincent Berguet, fils de mon frère Séraphin d'avoir la bonté d'assister mon épouse*



7. Le projet, non réalisé, de Frédéric Berguet (non daté).
 (Archives familiales Gregori)



8. Situation au Catasto d'Impianto dello Stato. Fin du XIX siècle.

1 Maisons 7 - à l'Ouest - et 9 à l'Est- rue du Pont-Romain, qui appartenait toutes deux au Commandeur Berguet.
 Le géomètre Berguet a vendu la moitié Est à Thérèse Rollandin, épouse de Frédéric.

2 Maison Berguet-Lagna Fietta, 24, rue du Pont-Romain, achetée par le couple Berguet en 1903-1908.

Victorine et lui aider dans tout ce qu'elle a besoin pour l'entretien de la famille d'après les rentes qu'elle aura de mon hoirie [...] Pour la sépulture, je prie mes héritiers de faire le moins de frais possibles, principalement pas de chandelles [...] Je nomme exécuteur testamentaire mon neveu Vincent Berguet, fils de mon frère Séraphin.»⁴⁶

De sa seconde épouse, Frédéric Berguet aura trois petites filles: Elisa (Lisetta), citée dans le testament ci-dessus, Emma et Sabina.

1924

Le 18 juillet, Frédéric Berguet s'éteint à l'âge de 65 ans.

Il reste dans ses archives un projet non daté qui ne sera jamais réalisé: la surélévation complète de la maison Berguet (fig. 7).

Sa disparition cause un grand vide, puisqu'il laisse une jeune veuve avec trois enfants en proie à l'appétit foncier des voisins.⁴⁷ L'activité commerciale et agricole de Frédéric s'arrête et l'étage inférieur de la maison est mis en location entre 1925 et 1940. C'est probablement de cette période que date la construction des voûtes en briques sur poutrelles sur le cellier au Nord-Est, celle du premier four à pain et l'adaptation finale de la maison avec ajout d'escaliers en maçonnerie le long du passage public à l'Est pour permettre le repli et l'installation de la famille à l'étage.

1966

La maison (fig. 8) est achetée par l'Administration régionale aux deux filles de Frédéric, Elisa et Sabina Berguet, mais la famille des boulangers Lagna Fietta, locataire pendant des dizaines d'années, continuera à utiliser les locaux pour son activité commerciale jusqu'à la fin des Années 80.⁴⁸

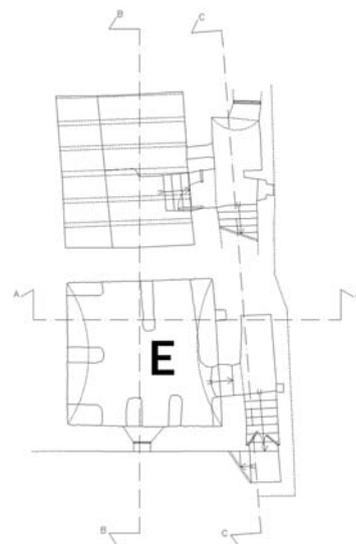
3. Etude technique et architecturale

Composition fonctionnelle

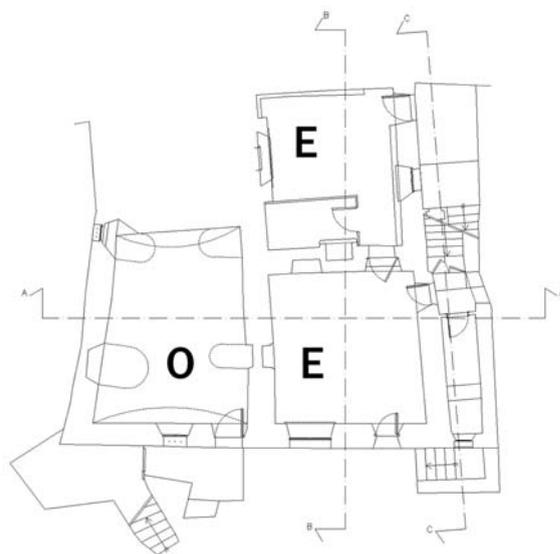
La maison a un aspect rural qui lui vient de son histoire. Elle se compose de deux corps: le premier (E) à l'Est comprend trois niveaux; le second (O) à l'Ouest n'en comprend que deux (fig. 9 à 12). Le corps O s'est adossé au premier contre la façade occidentale. Les deux corps sont unis au niveau des combles et couverts d'un seul grand toit à deux pans. La façade Sud est celle d'une maison rurale traditionnelle dont les ouvertures ont été modifiées en fonction des partages. Cependant, l'alignement vertical des trois portes à l'Ouest rappelle l'existence, sous la poutre faîtière actuelle, d'un mur de refend longitudinal, orienté du Nord au Sud, qui a joué le rôle de mur externe, comme en témoignent les ouvertures obturées à l'intérieur.

- A l'Est se trouve l'habitation qui a joué un rôle commercial au rez-de-chaussée au XX^e siècle (n. cad. 131 et 137).

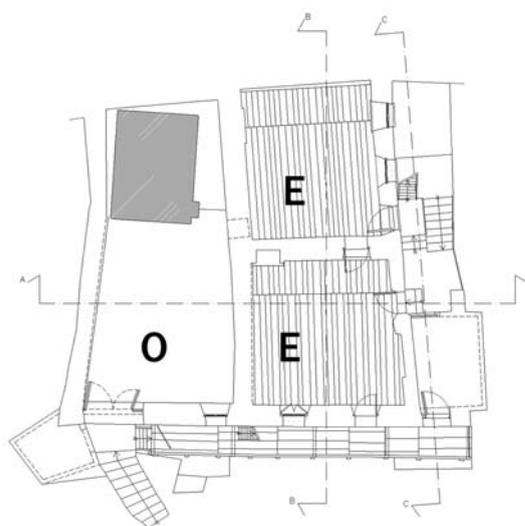
Ce corps E, le plus ancien, est composé de deux caves en enfilade profondément enterrées, sur lesquelles sont construits deux étages de deux pièces chacun servant de logis, selon la tradition valdôtaine; au Nord se trouvaient les cuisines avec cheminée; au Sud, les chambres de séjour ou *poêles*. Au rez-de-chaussée, le logis a été converti en boulangerie et boutique au XX^e siècle.



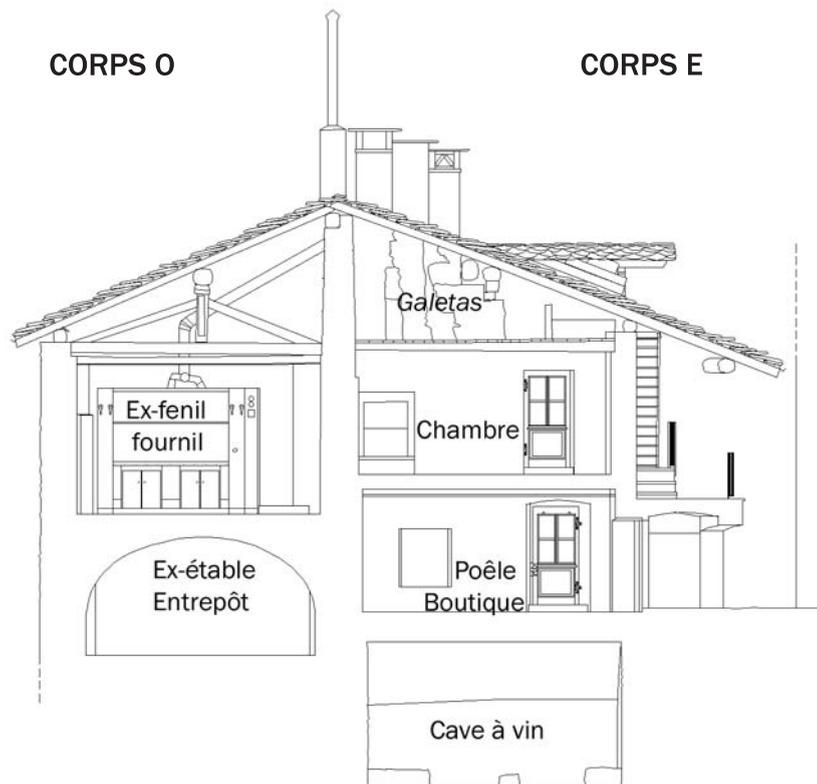
9. Sous-sol: corps E.
(F. Fracellio, M. Racanelli)



10. Rez-de-chaussée.
(F. Fracellio, M. Racanelli)



11. Premier étage.
(F. Fracellio, M. Racanelli)



12. Coupe transversale a-a.
(F. Fracellio, M. Racanelli)

Ce corps de bâtiment est longé à l'Est par deux cages d'escaliers voûtées qui descendent au sous-sol. Au pied de l'escalier, à l'entrée de la cave Nord (*le cellier*), se trouve l'accès à une troisième cave située sous le bâtiment voisin (n. cad. 128), corps de bâtiment intercalé entre la construction longeant la rue du Pont-Romain (n. cad. 125) et un passage perpendiculaire à l'Ouest.

La cave Sud a servi de cave à vin. De gros blocs de pierre, supports des planchers pour tines et tonneaux, occupent le périmètre. Il faut signaler que, parmi ces pierres, plusieurs sont polies parce qu'il s'agit d'éléments d'"artifices" hydrauliques réemployés. Les ouvertures murées à l'Ouest ont la forme de trémies pour remplir des tines. L'escalier d'accès à la cave Sud-Est est couvert d'une petite construction en briques enduites qui abrite deux espaces: un WC en bas et une petite chambre en haut.

- A l'Ouest, le corps O était composé d'une longue étable voûtée surmontée, à l'origine, d'un fenil (n. cad. 132). L'étable a été partagée. Au Nord se trouve une pièce non accessible, où l'on a construit la voûte hémisphérique d'un four à bois lors de la transformation du corps E en boulangerie. La bouche d'enfournement des pains se trouve donc au rez-de-chaussée dans la cuisine Nord du corps E. Après la dernière guerre, le fenil du corps O a d'abord servi d'entrepôt pour la boulangerie, puis il a été équipé d'un four à pain électrique (marque Bini) à caractère plus industriel. Le four a été placé sur la voûte. Il a fallu certainement la renforcer pour supporter le poids de cette machine en métal et en briques réfractaires. Le fenil transformé à

son tour en boulangerie a fait l'objet de travaux pour adapter l'espace aux normes d'hygiène. Conséquences: un plafond léger a été ajouté; le sol et les murs ont été carrelés. Ces revêtements modernes n'ont pas altéré l'authenticité historique du bâtiment, puisque les murs en pierre sont encore là, derrière les carreaux de céramique blanche. A l'extérieur, la porte d'entrée est encore celle du fenil aménagée au XIX^e siècle (fig. 13, 14).



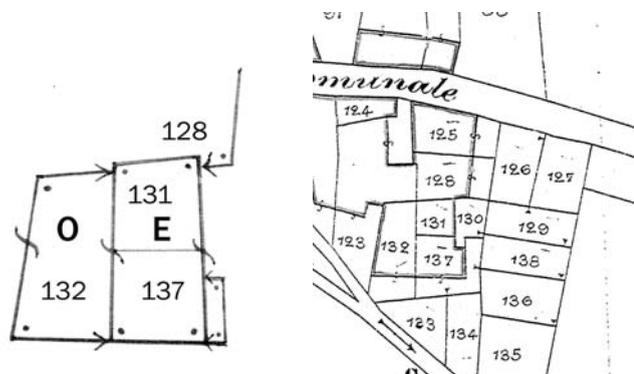
13. Entrée du fenil au centre.
(C. Remacle)



14. Porte du fenil vue de l'intérieur.
(C. Remacle)

Structures, matériaux de construction et état des différents espaces

Le corps Est (n. cad. 131 et 137) est composé de trois niveaux, utilisés jusque dans les Années 80 comme caves, boutique et arrière-boutique, habitation, le tout surmonté d'un *galeto* dans le comble. Il n'y a pas d'escalier intérieur. Chaque pièce a un accès à part. Les enduits et les différents rejointoiments ne consentent pas une "lecture archéologique" claire des phases. Quelques indices permettent cependant de dire que l'emplacement de ce premier corps de bâtiment E est antérieur au XVI^e siècle, car le pan de mur constitué de boulets avec assises horizontales, à droite de l'entrée de la cave à vin, est semblable à l'appareillage des murs que l'on rencontre en profondeur dans des caves d'Aoste. Une fissure en façade Est suggère que le corps E est le fruit de deux phases pour la formation de son assiette, tandis que, pour le corps O, il s'agit d'une cassure dans la façade Ouest. La décomposition proposée comme hypothèse est suggérée par la situation en cave et par la position du passage à l'Ouest des n. cad. 125 et 128 (fig. 15).



15. Hypothèse de décomposition des corps de bâtiment et situation au cadastre NCT.

CORPSE

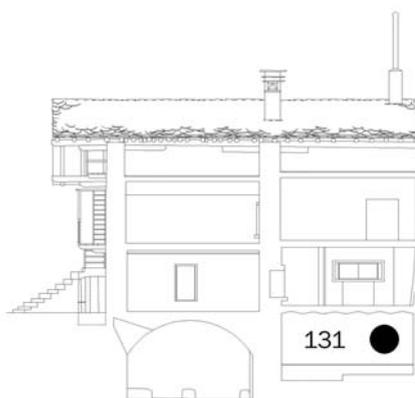
Le collier au Nord

Surf. ~ 4,20x5 m (fig. 16, 17).

Murs portants très irréguliers, de plus de 90 cm (2 pieds et demi), avec gros blocs arrondis pris dans la maçonnerie. Au Nord, le mur de séparation entre le n. cad. 131 et le n. 128 mesure de 1,55 à plus de 2,00 m d'épaisseur. Il tourne de façon accentuée vers le Nord, alors que le plan de la cave Nord de la maison Berguet est relativement orthogonal.

Au sol, terre battue avec de gros dénivelés; au plafond, poutrelles métalliques avec "voussettes" en brique, c'est-à-dire série de voûtes surbaissées en brique du XX^e siècle.

Etat: en apparence, pas de traces de fracture ou d'écroulement de la structure, mais, comme il se doit, la cave est humide. Les escaliers d'accès sont très raides et ne sont pas faciles. En outre, la couverture voûtée de l'escalier se laisse aller.



16. Coupe longitudinale b-b. Position du cellier.
(F. Fracellio, M. Racanelli)



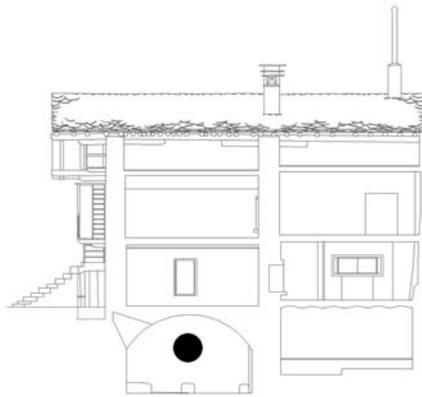
17. Plafond en brique sur poutrelles.
(C. Remacle)

La cave à vin au Sud

Surf. ~ 4,80x4,90 m (fig. 18, 19).

Murs portants d'épaisseur plutôt régulière de 1,10 m vers le Nord et de 80 cm sur les autres côtés. Le sol est en terre battue sans dénivelés. La cave est couverte d'une belle voûte en berceau avec lunettes au-dessus du soupirail Sud et de l'accès Est. On note sur la façade Ouest des trémies obturées par des maçonneries de textures différentes. Ces ouvertures étaient certainement utilisées pour remplir les tines lors des vendanges. La cave est profondément enracinée dans le sol probablement à cause de la proximité du grand canal, de la "rive" ou "muneresse" provenant du Buthier.

Etat: à part l'humidité, logique dans ce genre d'espace traditionnel, la cave est en très bon état. La voûte en pierre est parfaite. Les escaliers d'accès sont très raides. La couverture en bois de l'escalier d'accès est en très mauvais état à cause de l'humidité.



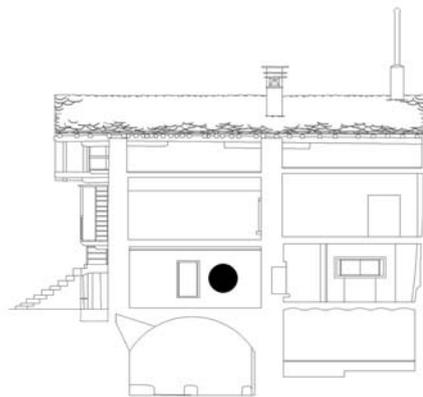
18. Coupe longitudinale b-b. Position de la cave.
(F. Fracellio, M. Racanelli)

La boutique, un ancien poêle

Surf. ~ 4,80x5,10 m (fig. 20, 21).

Les murs portants ont environ 80 cm d'épaisseur et sont réguliers. Ils sont enduits. Au sol, le carrelage est récent, sans valeur. Le plafond est recouvert d'un enduit étendu sur un lattis cloué à des solives (entre axe: ~ 40 cm). En corniche, quelques moulures longitudinales en stuc et un motif quadrilobé central donnent un vague ton d'aisance à ce poêle, transformé en boutique au XX^e siècle. Il y a un placard mural côté Ouest, reste probable d'une baie obturée. En façade Sud, la porte et la vitrine de la boutique ont été aménagées à l'emplacement de deux fenêtres.

Etat: le plafond avec corniches en stuc est encore en assez bon état, de même que les enduits sur les parois Nord, Ouest et Sud. Par contre, ils sont complètement abîmés sur le mur Est, à cause d'infiltrations par le toit au contact de la petite annexe en brique.



20. Coupe longitudinale b-b. Position de l'arrière-boutique.
(F. Fracellio, M. Racanelli)



19. La voûte de la cave à vin.
Au fond, les ouvertures murées. (C. Remacle)



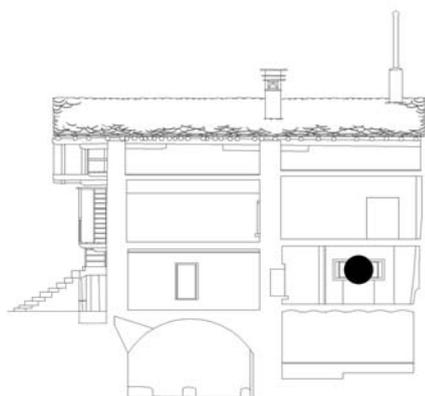
21. Porte de la boutique.
(C. Remacle)

L'arrière-boutique, une boulangerie à l'emplacement d'une ancienne cuisine

Surf. ~ 4x5 m (fig. 22, 23).

Le mur portant à l'Est a environ deux pieds d'épaisseur (~64 cm). Il est probable que le fruit du mur à l'intérieur, s'amincissant de bas en haut, soit lié à la pose des poutrelles métalliques en cave, à moins que ce ne soit pour gagner de l'espace afin de travailler plus librement au four à pain. Au Nord, la paroi mitoyenne est couverte d'un contre-mur pour cacher les tuyauteries et les canalisations menant au four industriel placé au fenil. Le four à pain en briques, actuellement peintes en blanc, occupe la partie centrale du mur Ouest (format des briques: 12,3x26x6,5 cm). La bouche est en fonte et de la marque Maffei-Rostagno de Turin. Sur la paroi de séparation entre la boutique et la boulangerie, il y a un foyer mural qui rappelle l'utilisation de la maison comme habitation au début du XX^e siècle. Le conduit dépasse sur le toit.

Etat: au sol, le carrelage est sans valeur. Le plafond est couvert d'un enduit sur lattis, cloué à des solives (entre-axe: ~ 40 cm). Il souffre d'infiltrations d'eau du côté Ouest. Malgré les problèmes liés aux infiltrations par la cheminée, la façade du four est intéressante.



22. Coupe longitudinale b-b. Position de l'arrière-boutique et du premier four. (F. Fracellio, M. Racanelli)



23. Le four à bois. (C. Remacle)

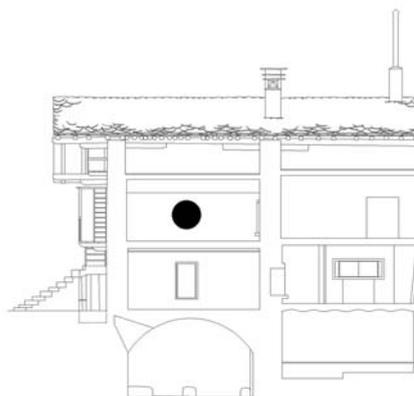
La chambre de l'étage donnant au midi

Surf. ~ 4,80/5,20x5,10 m (fig. 24, 25).

Les murs portants ont environ 75 cm d'épaisseur, mais sont beaucoup plus minces du côté Est. Ils sont enduits à l'intérieur, mais en pierre apparente en façade Sud. Les fenêtres avaient 75 cm de largeur à l'extérieur; l'une d'elles a été transformée en porte donnant sur le balcon Sud. Sur la paroi de séparation entre cuisine et chambre, il y a un foyer mural du même type que celui de la cuisine au rez-de-chaussée. Le conduit va sur le toit. Il est en brique.

A l'intérieur de la chambre, un redent situé à 1,65 m de hauteur rappelle la position de la sablière sur la façade Ouest lorsque la toiture du corps E avait deux versants (comme le propose le dessin d'Edouard Bérard en 1881).

Au sol, les solives sont revêtues d'un plancher. Il est intéressant de remarquer que les planches n'ont pas encore de mesure décimale comme dans la cuisine voisine. Le plafond est composé comme celui du rez-de-chaussée de solives avec entre-axe de 35 cm, lattis et enduit. Au galeas, le tout est recouvert d'un plancher. Les enduits muraux de la chambre sont en bon état et le plancher au sol mérite d'être conservé.



24. Coupe longitudinale b-b. Position de la chambre. (F. Fracellio, M. Racanelli)



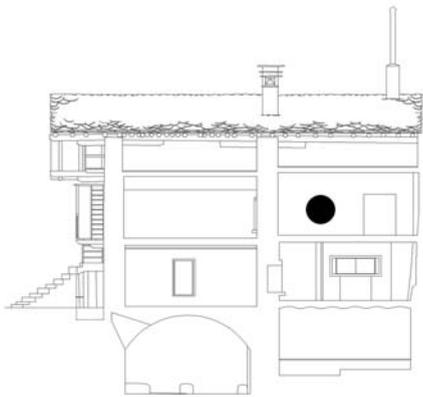
25. Les accès à la chambre du premier étage. (C. Remacle)

La cuisine de l'étage

Surf. ~ 4,5x5,30/5,50 m (fig. 26, 27).

Les murs ont environ 80 cm d'épaisseur et sont assez réguliers. Ils sont enduits. La fenêtre a 75 cm de largeur à l'extérieur, les portes 85 cm. Un redent qui s'interrompt à mi-hauteur sur le côté Ouest signale probablement la position de la cheminée de la maison lorsque la toiture du corps E avait deux versants. Au sol, les solives, revêtues en dessous d'un plafonnage sur lattis, servent de support à un plancher. Il est intéressant de remarquer que les planches longues font 4 m, mesure décimale qui confirme la remise à neuf de cette partie du bâtiment après 1845.⁴⁹ Le plafond est composé, comme celui du rez-de-chaussée, de solives avec entre-axe de 35 cm, lattis, plafonnage et remplissage du vide par de la terre et des débris de fer. En cas de démontage, il faudra tenir compte de l'existence de ce matériau fluide de remplissage.

Etat: à part les fortes infiltrations d'eau mêlées de suie côté Ouest, les enduits à la chaux sont en bon état et le plancher pourrait être récupéré. Enduits et plancher devraient être protégés durant le chantier.



26. Coupe longitudinale b-b. Position de la cuisine à l'étage.
(F. Fracellio, M. Racanelli)



27. Les baies en façade Est.
(C. Remacle)

CORPS O

L'étable-entrepôt

Surf. ~ 4,5x6,50 m (fig. 28).

Ancienne étable couverte d'une voûte en pierre en berceau surbaissée avec lunette à chaque ouverture, qu'elle soit murée ou non. La servitude de lumière et de vue, côté Ouest, au fond de l'étable, est oblique, ce qui démontre que le mur du fond a été ajouté. La voûte est recouverte d'un enduit qui se détache et qui porte des traces de reprises. La hauteur de la voûte est faible, mais il est fort probable que l'étable soit en fait remplie en partie de sédiments. C'est une hypothèse à vérifier. Revêtement de sol actuel: une chape de ciment sans valeur.



28. La voûte de l'étable. (C. Remacle)

La foinière, transformée en boulangerie

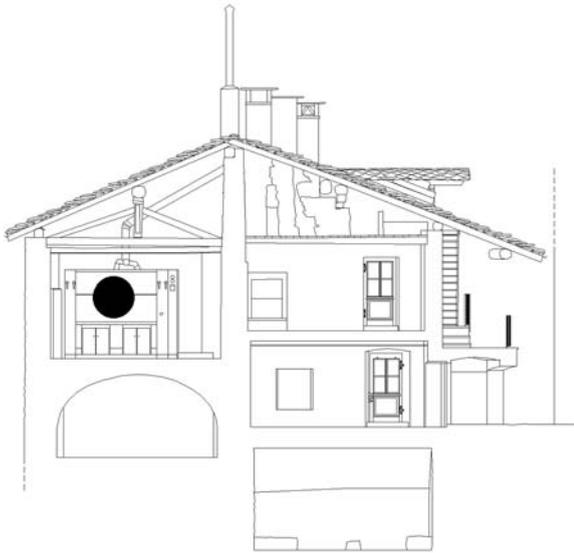
Surf. ~ 3,90/5x10,50 m (fig. 29 à 32).

Avant l'introduction du four électrique, le fenil occupait tout l'espace jusqu'au sous-toit, mais il servait d'entrepôt. On y accède par une porte à doubles battants surmontée d'un arc en anse de panier. Le sol est couvert de carrelage moderne sans valeur; les murs également.

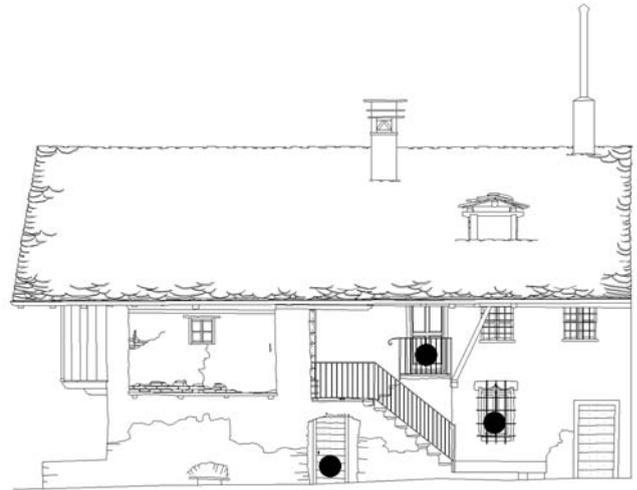
Le plafond - sans valeur - est composé de panneaux récents de fibres de bois et de plâtre, cloués sur des solives transversales. Le vide entre les solives est recouvert de sciure par le haut pour servir d'isolant. Lors du démontage, il faudra tenir compte de l'existence de ce matériau fluide de remplissage.



29. Le four Bini situé au fond du fenil.
(C. Remacle)



30. Coupe transversale a-a. Position de l'étable et du fenil.
(F. Fracellio, M. Racanelli)



33. Façade Est. Position des ouvertures du XVI^e siècle.
(F. Fracellio, M. Racanelli)



31. - 32. La charpente au-dessus du corps O.
(C. Remacle)



34. - 35. - 36. Les baies du XVI^e siècle.
(C. Remacle)

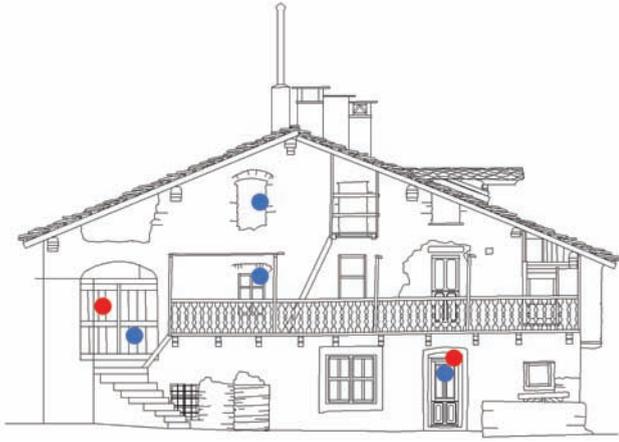
4. Détails architecturaux intéressants

La diversité typologique des ouvertures

En façade Est, plusieurs baies présentent des piédroits et des linteaux en tuf "coquiller" du XVI^e siècle. Certains sont remployés. Le linteau de la fenêtre à l'Est, daté de 1569, porte les initiales «P. C.». De grande qualité, il est taillé en double accolade infléchie, tandis que les linteaux et les piédroits des portes sont simplement chanfreinés. Il faut souligner que les maçonneries ne sont apparentes que par bribes. Aucune chaîne d'angle n'est facile à observer et il est bien difficile de juger si tous ces encadrements du XVI^e siècle sont vraiment *in situ* (fig. 33 à 36).

De façon générale, les autres portes et les fenêtres sont couvertes de linteaux droits en pierre, ou encore d'un arc surbaissé en pierre. L'arc surbaissé est également utilisé comme arc de décharge. Des linteaux droit en bois ont été placés lors de la transformation de certaines baies de fenêtre en portes, ou lors de la création de nouvelles ouvertures.

L'emploi de l'arc surbaissé semble ici postérieur aux travaux avec linteaux et seuils en pierre de taille.



37. *Façade Sud.* (F. Fracellio, M. Racanelli)
 ● Position des baies avec encadrement blanc.
 ● Position des arcs surbaissés.



38. *La porte d'entrée de la boutique.*
 (C. Remacle)



39. - 40. *Les accès au galetas sont de facture différente et couverts par un large avant-toit.* (C. Remacle)

Dans les locaux devenus commerciaux au XX^e siècle, en façade Sud (fig. 37 à 40), les arcs surbaissés en pierre ont été soulignés par un pourtour peint à la chaux pour mettre en évidence les accès du côté du *corso Ivrea*.

Au niveau de l'étage, plusieurs baies sont munies d'un seuil en pierre de remploi profilé, déplacé au moment des partages.

Les structures en bois encore saines

Le balcon qui donne du caractère à la façade Sud est antérieur à 1834. Pour avoir plus de précision, on pourrait tenter une datation par sondages dendrochronologiques appliqués aux consoles, car celles-ci sont homogènes. Dans le cas d'une structure, maintes fois remaniée comme celle-ci, le choix des éléments à sonder doit être limité et est à déterminer après mûre réflexion, sans quoi les résultats obtenus seraient inutilisables. Pour dater les différentes formes de charpente, il serait possible d'envisager des carottages dans les cinq consoles, supports des cinq pannes, dans les trois pannes de remploi, avec traces d'embranchement, et dans la ferme à arbalétriers.



41. - 42. - 43. *Le balcon en façade Sud.*
 (C. Remacle)

Détails de la façade Est

Sur la voûte surbaissée couvrant l'accès aux caves Nord, l'escalier (fig. 44) est d'une grande simplicité. Ses marches sont en pierre avec nez profilé; la terrasse est recouverte de dalles de pierre probablement de remploi. La balustrade date du début du XX^e siècle.

La petite chambre annexe à l'Est (fig. 45), légèrement en encorbellement, est en briques pleines enduites, posées sur un madrier servant de sablière soutenu par de petites consoles en bois. Cet aménagement date du début du XX^e siècle.



44. Escalier maçonné, portant à l'étage. (C. Remacle)



45. La chambre en brique, construite en annexe. (C. Remacle)

Les conduits et les souches de cheminées

46. Plan. (F. Fracellio, M. Racanelli)

■ Position approximative d'un conduit d'évacuation de fumée.

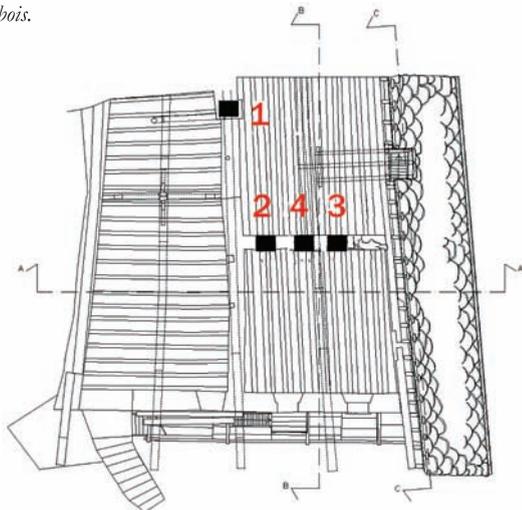
1 Emplacement d'une cheminée interrompue, mais aussi d'une cheminée en brique du début du XX^e siècle, avec surélévation présentant l'utilisation des briques du four à bois intérieur, surmontées à leur tour de briques creuses et d'un conduit d'asbest-ciment.

2-3 Conduits en brique (première phase) correspondant aux feux ouverts muraux situés au rez-de-chaussée (cuisine/ boulangerie = 3) et à l'étage (chambre = 2).

4. Conduit en brique de grand format, ajouté au moment de la construction du four à bois.



47. En toiture, deux phases nettes de construction des souches de cheminées. (C. Remacle)



5. L'évolution du bâtiment: essai

Le profil actuel de la maison Berguet n'est pas très ancien; il date probablement du premier quart du XIX^e siècle, mais le fond sur lequel la construction est bâtie est habité depuis au moins cinq siècles. L'étude historique de 1736 à 1924 propose une série de familles propriétaires de classe moyenne (Janton, Pession, Personnettaz, Pellissier, Berguet) qui chacune aurait pu, à un moment favorable de leur vie, entreprendre des travaux.

- Le corps de bâtiment E existe probablement déjà au bas Moyen-Age. Il comporte en effet une base très ancienne à l'Est, qui a subi des travaux en sous-œuvre. Il reste dans les maçonneries extérieures de gros blocs en relief à l'entrée de la cave Nord. Il comprend deux corps unis en enfilade et est reconstruit aux environs de 1569. Au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle, le corps E a sans doute l'aspect d'un long bâtiment rénové à fonction civile, lié à la présence d'un notable (Catherine!), des fenêtres en façade Sud et les portes en façade Est.

- La situation existante au XVIII^e siècle est difficile à cerner. D'après le cadastre de 1736, il semble qu'il n'existe à l'Ouest contre l'habitation qu'un tout petit fenil. Au cadastre de 1768, l'assiette de l'édifice semble être déjà celle que nous connaissons, mais le fenil n'est pas cité. Il existe pourtant bel et bien en 1780, mais il est impossible que les propriétaires de cette époque soient intervenus pour mettre en acte des travaux. La propriété de la maison est unitaire entre 1784 et 1805. Pourtant, il semble que la période napoléonienne ne soit pas favorable aux Personnettaz, puisqu'ils vendent la moitié de leurs biens en 1805 alors qu'ils vivent sur place. En 1822, le bâtiment a besoin de travaux urgents, lorsque Jean-Baptiste Pellissier en achète la moitié avec rente viagère aux propriétaires devenus âgés.

- En 1834, le testament et partage des biens du Sieur Jean-Baptiste Pellissier ne donne aucune mesure. Il est évident qu'un chantier a eu lieu. Le statut social atteint par ce chef de famille actif le permet. Il est fort probable que ce soit lui qui ait donné la forme actuelle à la maison - et surtout à la partie rurale - par une rénovation de la façade au Sud et le rehaussement partiel du mur central de refend. Dans l'acte, le notaire cite les espaces contigus et toutes les servitudes de passage avec grande minutie. Il confirme l'existence du long balcon en façade Sud et son rôle fondamentale pour accéder au fenil et au gâletas, situé au dessus de la chambre dont les fenêtres regardent au Sud. Ce gâletas n'existerait pas si la poutre faîtière n'avait pas la position que nous lui connaissons aujourd'hui. D'après ce texte, la maison aurait donc bien, déjà, son profil actuel après les travaux effectués entre 1822 et 1834. Après 1834, et ce, jusqu'en 1908, aucun chantier important n'a pu la toucher puisqu'elle est plongée dans une indivision inextricable. L'architecture traditionnelle du bâtiment, au surplus, correspond tout à fait à celle de l'Ancien Régime ou de la Restauration. Elle suit un modèle rural à fonctions concentrées construit pour une famille d'agriculteurs-éleveurs, comme on en rencontre dans toutes les communes de montagne. Cependant, les travaux sont réalisés avec économie de moyens en récupérant tous les matériaux encore bons des planchers du XVI^e siècle ou du toit précédent.

- En 1881, d'après le dessin d'Edouard Bérard,⁵⁰ la maison serait encore composée de deux corps adjacents E et O bien distincts au niveau des toitures. La partie Ouest aurait un toit dont le faîte est orienté d'Est en Ouest, tandis qu'à l'Est, le corps de bâtiment E serait plus haut d'un étage et aurait un toit avec faîte orienté du Nord au Sud. La façade Est n'aurait pour ainsi dire pas été modifiée depuis en hauteur; par contre, au Sud, par suite du changement d'orientation de la poutre faîtière du corps O, la maison prendrait la forme que nous lui connaissons seulement après 1881. La rotation à 90° du faîte du corps Ouest fournirait en abondance des chevrons de dimensions trop courtes. Tout, dans la charpente de la maison, indique que l'on a veillé à ne pas gaspiller le bois et à le remployer au maximum. Même les pannes, pour réaliser ce magnifique toit débordant, sont en deux ou trois parties. Il est possible pourtant que le dessin d'Edouard Bérard réalisé en 1881 induise en erreur, car la consultation systématique des Délibérations de la Commission d'édilité ou *della commissione dell'Ornato* montrent - si les archives sont complètes - qu'aucun projet n'a donné lieu à des travaux dans cette maison entre 1867 et 1908, mais les travaux auraient pu se dérouler plus tard encore ...



48. Remplois de solives dans la charpente.
(C. Remacle)



49. Le faubourg du Pont-de-Pierre vu par Edouard Bérard en 1881.

- Le neveu de Vincent Berguet, Frédéric, et son épouse ont acquis en 1908 les cinq sixièmes de la maison. Il est donc possible qu'ils effectuent des travaux entre 1909 et 1914, mais il n'existe aucune lettre à ce sujet parmi les délibérations de la Commission d'édilité des archives communales d'Aoste. Pourtant Thérèse Rollandin a des ressources et, son mari, après avoir réglé les procès avec le Docteur Réan, est probablement dans une période relativement favorable qui durera jusqu'en 1914. Le couple n'habite pas dans le bâtiment, mais au n. 9, rue du Pont-Romain. Il y effectue probablement des premiers ouvrages en brique et rend aux espaces partagés leur unité. Il faut signaler cependant que l'architecture de la maison ne correspond pas aux critères "citadins" de l'avant-guerre qui ostentent une ordonnance rigoureuse des baies, des balcons en pierre et des enduits en façades. Le fait d'avoir tout récemment retrouvé le projet de surélévation de la maison⁵¹ - non daté hélas, et non réalisé - montre que, après la mort de sa première femme, tout change. Frédéric Berguet perd le n. 9 rue du Pont-Romain et conserve uniquement la maison à l'étude, le n. 24. Il y effectue peut-être les travaux d'adaptation décrits précédemment, mais sans grands moyens. Après son remariage, après la guerre, après la grippe espagnole, après la naissance de ses trois filles surtout, Frédéric Berguet éprouve probablement le besoin de leur préparer pour le futur de l'espace, en ajoutant un troisième étage et de vastes combles habitables. Sa santé déclinante ne lui permettra pas d'accomplir ce projet.

- Après la mort de Frédéric en 1924, la maison est en partie mise en location. La famille se déplace à l'étage supérieur. Ce repli change la destination de certaines pièces. Le remploi des briques de deux formats pour les escaliers et les paliers de circulation entre les différentes pièces en façade Est montre qu'ils sont postérieurs à la première mise en œuvre de la brique, probablement contemporains de la construction du four à bois dans la cuisine au Nord-Est. Pendant la guerre 40-45, les boulangers locataires provenant du Canavais sont déjà les Lagna Fietta et ils partagent le 1^{er} étage de la maison avec Victorine Berguet et ses filles.

- En 1966, la maison est achetée par l'Administration régionale aux deux filles survivantes de Frédéric, Elisa et Sabina Berguet, mais la famille locataire continuera à utiliser les locaux pour son activité commerciale jusqu'à la fin des Années 80.⁵² Tous les travaux d'adaptation réalisés au XX^e ont été effectués avec économie de moyens, ce qui explique la conservation du bâtiment et sa patine.

- Depuis, la maison est à l'abandon, mais au bourg du Pont-de-Pierre, le parfum du pain,⁵³ tout comme le nom de famille Lagna Fietta, est plus vivant dans la mémoire collective que le nom des Berguet qui ont pourtant cédé le bâtiment à l'Administration régionale.

6. Quel futur pour la maison Berguet-Lagna Fietta?

Les composantes architecturales sont d'une extrême simplicité, mais les proportions de l'ensemble sont équilibrées.

L'observation des caractères généraux permet de donner des indications pour stimuler la création d'un projet qui respecte l'architecture de la maison, concernant les ouvertures en façades, les accès, les hauteurs sous plafond, la mise à profit des différences de niveaux entre corps E et corps O, la présence du balcon et la forme de la couverture.

Les ouvertures en façades

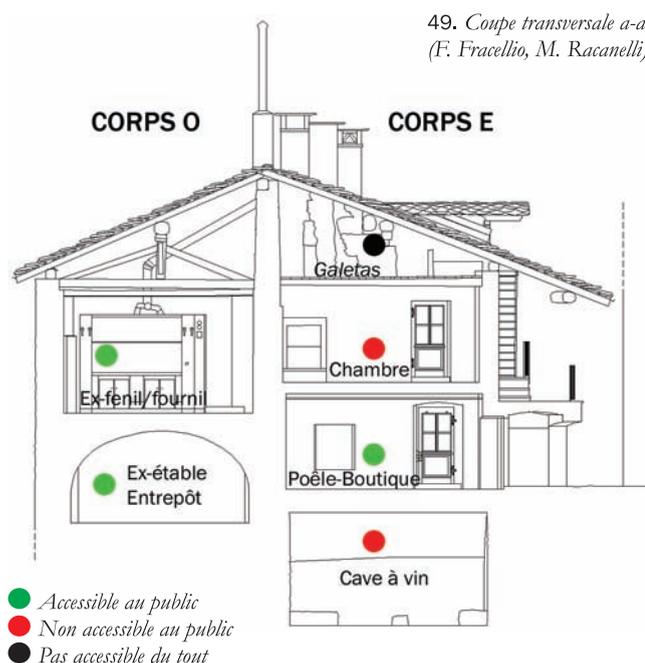
Les fenêtres, tout comme les portes, sont fort nombreuses en façades (Est et Sud) et la coupe révèle l'intercommunication qui existe entre les espaces habitables au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Les ouvertures existantes sont nettement suffisantes pour permettre une *réhabilitation douce* du bâtiment et pour satisfaire les besoins en lumière naturelle, à part dans l'ex-fenil. La présence d'une porte d'accès à chaque pièce, donnant sur l'extérieur, offre une opportunité d'ouverture au public en toute sécurité et de parcours à l'intérieur.

Il n'y a pas de communication intérieure entre le corps E et le corps O, mais bien une ouverture tamponnée entre boutique et étable qu'il y aurait moyen de rouvrir et d'aménager pour le service, en créant quelques marches pour absorber la différence de niveau.

Accès et structures horizontales

La section du bâtiment met en évidence des données importantes pour créer un projet qui conserve les proportions architecturales et les caractéristiques de la construction.

Seules les pièces situées à même le sol ou bien sur des voûtes peuvent être considérées comme accessibles au public pour des raisons de résistance aux charges. Les planchers à solives et lattis recouverts d'enduit en plafond et de planches comme revêtement de sol à l'étage seraient à conserver, du moins au dessus de la boutique (si possible aussi au dessus de la pièce où se trouve le four à bois) comme témoignage de l'époque du réaménagement du bâtiment. En général, ce type de structure est éliminé parce que peu ancien, mais n'en garder aucun témoignage serait une erreur dans le cas de la maison Berguet-Lagna Fietta.



En résumé, les seules pièces accessibles au public seront, au rez-de-chaussée, l'étable, la boutique et l'arrière-boutique; à l'étage, le fenil. Non accessibles au grand public, les caves devraient servir d'entrepôts ou de locaux techniques et les chambres, au 1^{er} étage, de bureaux pour le personnel (fig. 49).

Ces contraintes découlent de la résistance des structures horizontales. La présence des voûtes ou du terrain donne la possibilité d'accès au rez-de-chaussée et au fenil seulement.

Pour conserver l'intégrité des espaces, il faudrait également respecter les plafonds de la boutique et arrière-boutique au rez-de-chaussée, car il n'y a pas de fissures. Par contre, les revêtements de sol (carrelages et plaques de béton sans valeur) peuvent être éliminés partout, car ils sont très récents (au rez-de-chaussée et aux abords du bâtiment) en profitant du chantier pour y loger avec intelligence les réseaux (électricité, téléphone, chauffage, eau, égout, etc.). Il faut veiller à dégrader le moins possible les enduits intérieurs lors de ces travaux.

À l'étage, côté Est, il ne sera probablement pas possible de conserver intégralement le plafond au-dessus des chambres, surtout au Nord, à cause des infiltrations par les cheminées et du remplissage de terre mêlée de scories de fer. Cela pourrait être l'occasion de traiter toutes les solives et d'isoler thermiquement le plafond, tout en profitant des travaux pour insérer les circuits et les réseaux divers par le haut.

Hauteurs sous plafond

Aux niveaux du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, les hauteurs sous plafond sont suffisantes pour une réhabilitation correcte, mais les linteaux de certaines portes devront être déplacés vers le haut, car ils sont trop bas pour une utilisation actuelle.

Si l'on veut conserver les proportions du bâtiment en façade Sud, il ne faut pas modifier les hauteurs sous plafond et il ne faut absolument pas rendre le comble "habitable" au-dessus du corps Est. Actuellement les *galetas* sont accessibles par de petits escaliers externes en très mauvais état. Ces escaliers très raides ne donnent aucune possibilité d'"*abitabilité*" aux espaces, car les hauteurs sous les chevrons sont beaucoup trop basses.

À noter: si le choix de programme vise à rendre public l'ex-fenil pour en faire une petite salle, il est possible de rendre à cet espace sa volumétrie d'origine et d'ôter le plancher intermédiaire vraiment sans valeur ajouté après 1960 lors de la dernière modernisation de la boulangerie.

Différence de niveaux

La différence de niveaux entre corps E et O provient de la croissance du bâtiment. D'après le relevé, la hauteur sous l'intrados de la voûte de l'ex-étable n'est pas suffisante pour ouvrir l'espace au public. En effet, l'histoire de la maison côté Ouest semble nettement plus courte que celle du côté Est. Dans l'étable, les murs de façades Sud et Ouest sont peut-être malgré tout "enracinés" profondément dans le sol et permettraient de gagner de la hauteur, sans travaux dangereux en sous-œuvre. Avant tout projet, il faudrait faire plusieurs sondages à l'intérieur le long des murs pour vérifier cette possibilité.

On pourrait exploiter les différences de niveaux au Nord pour y loger des escaliers et pour placer des équipements sanitaires à l'emplacement du four moderne, au fond de

l'ex-fenil. C'est en effet de ce côté que se trouvent tous les points d'alimentation en eau et en électricité.

Présence du balcon à la glycine

Ce balcon est encore en bon état en ce qui concerne les consoles de soutien et les balustres. Il mérite d'être conservé, car, avec sa glycine, il caractérise la maison aux yeux du grand public. La glycine a été judicieusement plantée loin des fondations, mais aujourd'hui, ses rameaux ont envahi la galerie et le sous-toit et risquent de dégrader le bâtiment.

La couverture

La charpente est réalisée en employant complètement les pièces de bois provenant des bâtiments précédents. Du point de vue de l'esthétisme de la façade Sud, il faut souligner que son caractère traditionnel et rural, déjà évoqué par la délibération du gouvernement régional en 1966, est le fruit de sa cohérence en matière de construction, jusque dans ses moindres détails. Il n'y a pas encore, en pignon, d'inutiles et lourdes bordures en cuivre le long de la rive du toit, les gouttières des rives étant réduites logiquement au schéma le plus simple.

7. Quel projet pour la maison Berguet-Lagna Fietta?

La maison Berguet-Lagna Fietta appartient à la Région Autonome Vallée d'Aoste (fig. 50). Elle se trouve au bord d'un quartier historique de la ville, le faubourg du Pont-de-Pierre, qui a toujours joué un rôle fondamental au point de vue économique. A deux pas de l'Arc d'Auguste (fig. 51) et du Pont romain, elle donne l'occasion de créer un point d'attraction culturel alternatif.

Sa position est stratégique

En effet, l'achat par la RAVA en 1966 a été médité et les raisons et les conditions évoquées alors sont encore plus valables aujourd'hui. La transformation des flux de circulation automobile va modifier la vie du quartier. Les abords de l'Arc d'Auguste seront réservés aux piétons, ce qui stimulera les visites vers le faubourg du Pont-de-Pierre. La Commune d'Aoste a également acheté le vieux Moulin, situé de l'autre côté du *corso Ivrea* et, au surplus, la construction d'une école maternelle et d'un Foyer de jour pour personnes âgées est déjà prévue à l'aval de l'avenue. Toutes ces modifications seront fondamentales pour l'avenir de cette partie de la ville d'Aoste. La création de la banque en face de la maison Berguet en est un premier signe.



Son utilisation

Actuellement, enserrée entre une fausse maison ancienne et de petits appartements rénovés qui l'entourent, face aux immeubles du *corso Ivrea* et de la rue Mont-Emilius, la maison touche tout le monde par ses proportions architecturales et sa patine qui souligne son authenticité. Musée ethnographique? Cette utilisation prévue en 1966 est toujours l'une des opportunités qu'offre le bâtiment, mais le programme fonctionnel serait vraiment lourd. En voulant faire trop, on détruira forcément la structure et on lui ôtera cet aspect essentiel de témoignage. Le contraste entre son aspect et celui des alentours ne fera que s'accroître. La maison attirera toujours plus le regard. En lui donnant un rôle culturel orienté vers le passé, on exploitera ses caractéristiques architecturales, comme une "enseigne publicitaire", si l'on arrive à conserver son authenticité! Cela impose naturellement d'être particulièrement attentifs au choix du programme et, lors de la direction des travaux, de veiller à conserver, en partie au moins, la patine du bâtiment.

Le rôle d'antenne à caractère ethnographique est probablement celui qui sied le mieux à cet édifice par sa forme et par sa position stratégique, comme point de contact culturel à fonction touristique et/ou didactique. La dimension réduite des espaces de la maison oblige à ne développer qu'un thème à la fois, comme - par exemple - la vie dans le faubourg lui-même, le pain ou le vin, l'architecture ou les paysages, etc. L'aménagement des espaces aurait pour buts d'accueillir le public, de présenter éventuellement le sujet choisi par une exposition et surtout de diriger les visiteurs vers l'ensemble du territoire régional, vers certains villages, vers certains musées de la ville ou d'ailleurs et, pourquoi pas, vers les fêtes locales.

Abstract

In the suburb by the *Pont-de-Pierre* in Aosta there is a house, property of the Regional Administration, that presents at first sight the simple features of rural buildings typical of villages and that preserves its old aspect beside a false ancient house.

In 2002 the Monuments and Fine Arts Department, after a sale offer, judged it necessary to analyse the building into details in order to establish possible conditions of use.

The article reports the research achieved by architect Remacle, including the history of the building from 1736 to 1915, through data collected in the acts concerning its owners, kept in historical archives, the technical and architectural field analysis, the potentials offered by the house and the restrictions to respect in order to preserve its authenticity.



50. Plan cadastral actuel avec mise en évidence des propriétés régionales.

51. L'Arc d'Auguste. (C. Remacle)

- 1) On a choisi comme graphie du nom Lagna Fietta celle de la signature du dernier contrat de location.
- 2) Commune d'Aoste, *Progetto esecutivo del Ponte sul Torrente Buthier e opere di sistemazione viabile finalizzate alla pedonalizzazione di Piazza Arco d'Augusto*. Ing. Serafino Pallù e Domenico Pallù.
- 3) AHR, Fonds Ville, CAD C 001, Vol. 2. Avant 1670.
- 4) Parmi la liste des chefs de famille d'avant 1630, on note l'existence de *Discret Dionis Catherel, à présent Discret Germain son fils*. La position de son domicile de 76 toises correspond à celle de la maison, ainsi que du jardin, mais un tiers du bâtiment appartiendrait à un certain *Aymonnet Motz*. AHR, Fonds Ville, CAD, Vol. 2, F° 2 et F° 3.
- 5) AHR, Fonds Ville, Vol. 3, 29 mai 1736, F° 19.
- 6) AHR, Fonds Ville, *Ibidem*, F° 9.
- 7) *Pupil*: orphelin mineur en tutelle.
- 8) AHR, Fonds Ville, CAD, Vol. 3, 29 mai 1736, CAD, Vol. 4, 1737-1783.
- 9) ANA, Vol. 222 de l'Insinuation, 4 août 1780.
- 10) ANA, Vol. 224 de l'Insinuation d'Aoste, F° 441, 16 février 1781. Le chanoine Bourdin vend la maison pour 600 Livres.
- 11) ANA, AO1255, Notaire Impérial.
- 12) AHR, Fonds Ville, Cat. Varia, Vol. 3. *Instruction et devis particulier pour le transport de la grande route au midy du faubourg du Pont-de-Pierre*, 31 octobre 1783, p. 70 à 73.
- 13) AHR, Livre des transports 1^{ère} série, F° 2139.
- 14) ANA, Inventaire des actes du notaire Perret.
- 15) AHR, Livre des transports 1^{ère} série, F° 2073.
- 16) AHR, Livre des transports 2^{ème} série, F° 644.
- 17) AHR, Livre des transports 2^{ème} série, F° 2073 et F° 1602.
- 18) ANA, AO3641, Notaire Jean-Baptiste Pignet.
- 19) AHR, Livre des transports 3^{ème} série, F° 1603. En 1909, *Viérin François étant mort, on le raye de la présente colonne qui reste intestée à Viérin François, Jules, Rosine, Emilie, Josephine, et Cécile, sauf l'usufruit à sa femme Besenval Marie*.
- 20) AHR, Procès verbaux de mutation, Echange d'immeuble du 28 mai 1915, Notaire Jean-Baptiste Pignet.
- 21) ANA, AO2628, Notaire Gargon.
- 22) D'après les recherches généalogiques du Curé Farinet se trouvant dans les Archives paroissiales de Torgnon et mises à disposition par Walter Garin, Jean-Baptiste Pellissier est né le 11 septembre 1773. Il est le fils de Jean-Baptiste Pellissier et de Marie-Hélène Hérin. En 1733, la famille possède des domiciles à Cortod et aux Roncs. Cette branche de la famille Pellissier provient de Losanche à Valtournenche et elle s'est installée à Torgnon après la peste de 1630.
- 23) ANA, AO2398, Notaire Alexandre Ansermin.
- 24) J'ai choisi comme graphie du nom Frédéric celle de la signature de son testament.
- 25) Donnée se trouvant sur sa pierre tombale au cimetière de Saint-Ours à Aoste et AHR, Fonds Ville, *Censimento della popolazione del 1867*.
- 26) Il existe probablement une relation de parenté entre Séraphine et le Père Laurent, fondateur de l'Hospice des pauvres d'Aoste (son frère? son oncle?).
- 27) Géomètre Pio Lévêque.
- 28) AHR, *Censimento della popolazione del 1867*. AHR, Livre des transports 2^{ème} série, F° 301-600, F° 520, provenant de la page 1575 *Lachenal Marie Innocente Séraphine feu Jean Pierre, épouse Berguet, au Pont-de-Pierre* - Estimation des biens: L. 25.10.8.
- 29) AHR, Fonds Vicquéry, doc. 65, doc. 182, 1857, 21/9 - 2/10 - 1858, 15 mai - 14 décembre: très beau plan à l'aquarelle. ANA, Notaire Joseph-Léonard Marcoz, année, 1865, F° 57/207 et 83/29. Vente de biens domaniaux par les Finances nationales (expropriation des biens de l'Eglise).
- 30) Le recensement de la population de la ville d'Aoste en 1867 nous montre qui vit dans la maison de Vincent Berguet, 7, rue du Pont-Romain: sa femme Séraphine Lachenal, née à Aoste, paroisse de Saint-Laurent le 7 juillet 1815, épouse et ménagère; sa fille Valérie, écolière, née le 8 juillet 1854 à Aoste; sa nièce Marie, de vivant Joseph, née en 1853 à Brusson, ménagère, et Louise-Marie Aldisson de feu Mathieu, née aussi à Brusson en 1849.
- 31) ANA, Notaire Rosset Pierre-Victor, F° 65-69, 21/2/1870; ANA, Notaire Rosset Pierre-Victor, n. 143, F° 347.
- 32) G. Bonis, Il comune di Aosta dall'Unità alla fine del XIX secolo, in *Il Comune di Aosta*, a cura di T. Omezzoli, Le Château, Aosta 2004, p. 316 à 342.
- 33) «Nato a Brusson nel 1828, geometra di professione, ha maturato una notevole esperienza amministrativa come consigliere da oltre dieci anni. Appartiene al gruppo di liberali laici e progressisti che fanno capo a François Farinet».
- Le journal "Il secolo" en a fait le portrait que Farinet a traduit en français: «Aoste a une municipalité qui pourrait faire honneur à quelconque ville plus importante. Son syndic M. Berguet a l'aspect calme et serein d'un savant, aux manières simples et franches d'un montagnard aisé».
- 34) AHR, Fonds Ville, Recensement du 31 octobre 1881, Fraction B, Section II-III, Pont-de-Pierre et maisons éparses. *Scheda Famiglia n. 17. Rue Pont Romain, 7. Scheda ordinaria. Vincent Syndic.*
- Berguet Vincent feu Pierre Antoine, chef de famille. M. Anno di nascita: 1828. Anni compiuti: 53, marié, sa leggere e scrivere, géomètre propriétaire, né à Brusson. Champier (Biffé) Berguet Julie feu Mathieu épouse. F. 1835. Anni compiuti: 46. Mariée. Sa leggere e scrivere, née à Aoste. Pellissier Sophie de Victor, domestique, née en 1861 à Villeneuve.*
- 35) Voir Collectif, *Les Cent du millénaire*, Ed. Conseil de la Vallée-Musumeci, Quart (AO) 2000.
- 36) Son oncle lui vendra des biens à Aoste ou traitera avec lui des échanges en 1889 et en 1890 en particulier. Archives Gregori: *Atto conclusionale nella causa d'appello tra il Dottore Anselmo Réan e Rollandin Teresa fu Antonio*.
- 37) ANA, AO3341, Notaire MARCOZ Victor, F° 257, 01/07/1899. Cette année-là, le Commandeur Berguet et le couple échangent des immeubles de Verrayes contre deux caves situées au Nord de la rue du Pont-Romain, à l'entrée du faubourg, côté Arc d'Auguste (n. 9).
- 38) Archives familiales Gregori. *Testament olographe de Vincent Berguet*. Dans la marge, la seconde femme de Frédéric Berguet, Victorine ou Vittorina Christille, a indiqué: *Testamento olografo di Berguet Vincenzo (il Commendatore) il 21 novembre 1886*.
- 39) Il existe plusieurs actes liés à la succession de Julie(nne) Champier, femme du *Commandeur Berguet*, syndic d'Aoste, dans les minutes du notaire Victor Marcoz (112/ F° 347-349).
- 40) 2^{ème} *Testament olographe. Aoste le 6 septembre 1887. Timbré à Turin le 9 maggio 904 [...]*
- Testament olographe de moi soussigné Vincent Berguet fils de feu Pierre Antoine. Je revoke et annule tout autre testament précédent. Je suis péniblement impressionné de devoir reduire comme je reduis mon affectionnée fille Valérie, épouse du docteur Réan à la pure et simple légitime.*
- Cette résolution m'est imposée par la conduite brutale de ce dernier à mon égard.*
- Je veux que cette portion légitimaire soit préconté tant ce que je lui ai déjà désigné dans son contrat de mariage. Je lègue à mon cher neveu Frédéric Berguet de Jacques Joseph la jouissance de ma portion disponible pendant trente ans dès mon décès. Je prie mon dit neveu de déboursier 1° L. 100 au refuge des pauvres d'Aoste; 2° L. 100 à l'asile Prince Amédée; L. 50 à l'orphelinat.*
- Pour empêcher le susdit Docteur Réan de commettre quelques scandales à l'occasion de ma sépulture, je prie mon neveu Frédéric de faire transporter mon corps à Brusson où repose déjà mon père et ma mère, et de le déposer dans la tombe que je crois d'avoir le temps de me préparer. Je prie mon neveu de déboursier la somme de cent francs à Monsieur le Curé pro tempore de Brusson, pour indemniser des frais funéraires.*
- J'ai toujours professé un culte sacré pour la glorieuse dynastie de Savoie, ainsi que pour la prospérité et la grandeur de l'Italie. Mes idées furent constamment franches et libérales, c'est pour ce motif, je pense, que les prêtres en général m'ont toujours traité avec méfiance et avec une extrême Sévérité. Néanmoins, j'ai vécu et je desire mourir dans la religion de mes pères. J'institue héritier universel le fils d'un de mes neveux, Frédéric et Séraphin Berguet de Jacques Joseph, qui le premier obtiendra le diplôme d'avocat, ou d'ingénieur ou de notaire.*
- Si dans les trente ans dès mon décès, il n'y a pas probabilité qu'un fils de mes dits deux neveux puisse obtenir ce diplôme, je veux que mon hérité passe aux enfants nés et à naître de ma fille Valérie par égale part et par tête entr'eux, et j'exclus leur père de l'administration de ces biens.*
- Pour éviter toute confusion ou équivoque, je declare que la garde-robe neuve qui se trouve maintenant dans la chambre au couchant de la cuisine au rez-de-chaussée à Ropoz appartient à ma nièce née Rollandin, elle lui fut donnée par ma feu épouse Julie Champier, en récompense des soins quelle lui a prodiguée. Tous les effets que cette garde-robe renferme appartiennent à ma dite nièce Thérèse et au besoin, pour éviter toute discussion, je lui en fais donation.*
- Je nomme mon vénérable ami, Monsieur le Professeur Chevalier Antoine Farinet mon exécuteur testamentaire. Je le supplie de vouloir bien accepter cette charge. Je veux que mes insignes honorifiques, mes montres et chaines en or, ainsi que mes bijoux soient soigneusement conservés par mon héritier universel, et dans le cas que pour les motifs ci-dessus mon hérité passe aux enfants de ma fille Valérie, je lègue ces insignes, montre et chaines et bijoux à mon arrière fils et filleul Vincent Réan. Aoste, le 6 septembre 1887. Berguet Vincent Géomètre. Registrato a Torino, li 13 maggio 1904 N. 19384 VG 204 Atti privati. Esatto Lire sei. Il ricevitore.*
- 41) *Archivio storico Agenzia delle entrate di Aosta. Dichiarazione di successione e testamento olografo di Berguet Vincent*. Vol 187, n. 19.

42) Archivio storico dell'Agenzia delle entrate. *Ibidem*.

43) Sur la tombe de Vincent Berguet, la dédicace de la pierre tombale - 1901-est la suivante:

A LA CHÈRE MÉMOIRE DU GEOMETRE VINCENT BERGUET
COMMANDEUR DE LA COURONNE D'ITALIE, CHEVALIER DES S.S.
MAURICE ET LAZARE SYNDIC DE LA VILLE D'AOSTE DE 1884 A 1887, NE A
BRUSSON LE 11 X^{BRE} 1827, MORT A AOSTE LE 2 X^{BRE} 1901, SON BEAU-FILS
ET SES PETITS ENFANTS VOUS DEMANDENT POUR LUI UNE PRIÈRE.

44) ANA. A03641. Notaire Jean-Baptiste Pignet: Le 30 août 1903...*sont présents en personne Mr. Pierre Joseph Marquet, fils de feu Jacques Antoine, garde forêt, né et domicilié à Aoste, et Mr Frédéric Berguet, fils de vivant Jacques Joseph, propriétaire et négociant, né à Brusson et domicilié à Aoste... Monsieur Marquet vend aux conjoints... les immeubles suivants situés à la rue du Pont Romain sur Aoste, ...1° sa part égale à deux tiers d'un immeuble en bâtiment, place et jardins indivis avec Viérin François et Pellissier Laurent, propriétaires de l'autre tiers. Cet immeuble a pour confinant...au midi la Rive, ...Le vendeur consigne qu'il a été fait partage provisoire entre les frères Pellissier et qu'ensuite de ce partage, fait il y a vingt cinq ans et plus et toujours respecté jusqu'à aujourd'hui, la part, comprenant une cave, une cuisine dessus, une chambre dessus la cuisine et galetas supérieur situés sur la chambre à poêle appartenante aux propriétaires Viérin et Pellissier, une chambre à bois au levant, avec galerie sur toute la façade méridionale de la maison, une étable sauf l'emplacement de deux vaches au nord qui appartient aux propriétaires Viérin et Pellissier et les deux tiers prenables du côté du midi du fenil, le deux tiers prenables au couchant de la place attiguë, les deux tiers prenables au nord du jardin, ..., et un tiers du jardin dit le dessus. ...Le vendeur consigne qu'entre les jardins et les places existe un passage public. ...Cette vente est faite à corps pour mille deux cents francs, dont huit cents francs pour le bâtiment et places et quatre cents pour les jardins ...*

45) Le nom de Pellissier Laurent n'a pas été rayé du cadastre parce qu'il a émigré en Belgique près de Charleroi. Des documents se trouvant dans les archives de la famille Gregori démontrent qu'il est décédé en 1905. Lettres du bourgmestre, officier de l'état civil de la commune de Monceau-sur-Sambre (B) du 18 et du 26 mars 1909.

46) Archives familiales Gregori.

47) Témoignage de Fabrizio Gregori.

48) Dossier du Bureau du patrimoine de la RAVA: la location se termine en 1989.

49) Date officielle du passage au système des mesures décimales en Vallée d'Aoste, appliquées probablement plus tard.

50) L. Colliard, *Vecchia Aosta*, Aosta 1986, p. 128 et p. 129; Collectif, *Il comune di Aosta. Figure, istituzioni, eventi in sei secoli di storia*, T. Omezzoli (dir.), Le Château 2004, p. 259.

51) Archives familiales Gregori.

52) D'après le dossier du Bureau du patrimoine de la RAVA, la location se termine en 1989.

53) A cause de la maladie de la dernière habitante de la maison, Chiara, je n'ai pas contacté la famille. La présence de la boulangerie a laissé de nombreux souvenirs dans la mémoire des habitants du quartier du Pont-de-Pierre. Il serait intéressant de les rassembler.

Bibliographie

Chanoine E. Aubert, *Antiquités romaines et du Moyen-Age dans la Vallée d'Aoste*, Turin 1881.

Collectif, *Les Cent du millénaire*, Ed. Conseil de la Vallée-Musumeci, Quart (AO) 2000.

L. Colliard, *Vecchia Aosta*, Aosta 1986.

G. Cuaz Bonis, *Il comune di Aosta. Figure, istituzioni, eventi in sei secoli di storia*, T. Omezzoli (dir.), Le Château 2004, p. 316 à 352 et Table II.

P. Meuta et J. Riva, *La Vallée d'Aoste monumentale*, Ivree 1869, dernière photo.

Document non publié: recherche bibliographique. *Il ponte romano sul Buthier ad Aosta (Ponte di Pietra)*, réalisée par M.C. Fazari e A.M. Cavallaro.

Archives

Archives historiques régionales (AHR)

Fonds Ville

Recensements et statistiques

Tableau de la population du *Faux Bourg du Pont de Pierre* au 31 janvier 1831.

Registre de la population. Volume 6° (concernant le bourg du Pont-de-Pierre).

Ville d'Aoste. Recensement du 31 décembre 1881 - Fraction B. Section II, III. Pont-de-Pierre et maisons éparses.

Cadastres

Avant 1670 - Cadastre du faubourg de Pont-de-Pierre (d'après l'écriture, ce cadastre serait de la fin du XVI^e siècle ou du tout début du XVII^e).

Nouveau cadastre de 1736. Pont-de-Pierre.

Livre des transports de 1737 à 1783. Pont-de-Pierre.

Cadastre sarde de la communauté du Pont-de-Pierre, 1768. Registre parcellaire et registre alphabétique.

Livres de conversion des numéros suivis des parcelles des différentes paroisses d'Aoste (1773).

Livres des transports du Cadastre de la Ville d'Aoste 1^e série - Fin XVIII^e siècle - 1835 environ.

Livres des transports 2^e série.

Livres des transports 3^e série.

1853 - 1925 - Livres des transports du Cadastre de la Ville d'Aoste.

Cadastre des bâtiments de la Ville d'Aoste. Registre alphabétique des possesseurs.

Livres des mutations de 1783 à 1920.

"Edilite"

Carton 11- Liasse 1876-1899 - Projets déposés jusqu'en 1899.

Carton 11 Bis - Liasse B. Registres des délibérations de la *Commissione dell'Ornato*.

1865, 25 avril - 1874, 23 décembre.

1883, 17 mai - 1899, 5 septembre.

1885, plans généraux d'assainissement de la Ville d'Aoste.

1874 - 1890, demandes de construction des fours à pain.

Archivio storico dell'Agenzia delle Entrate di Aosta

Denuncia della successione del Commendatore Berguet Vincenzo, trouvée par Andrea Desandré.

Archivio storico dell'Agenzia del Territorio di Aosta. Servizi generali e catastali

Mappe e registri del NCT o Catasto d'Impianto dello Stato italiano.

Schedine di collegamento tra NCT, Catasto dei fabbricati rurali, e NCEU, Catasto dei fabbricati urbani.

Variazioni approvate con Decreto Intendente n. 6214 del 16/2/1921, per la conservazione del Catasto Urbano del Comune di Aosta.

Archivio storico del Comune di Aosta- Sezione separata

Cat. X. Classe 10. Vol. 43 e 44. Edilite. Atti del 1898 al 1930.

Reproduction du Plan topographique de la Ville d'Aoste et des modifications proposées par l'ingénieur de la Province Grosso. 30 avril 1827.

Archives des notaires d'Aoste

Répertoire des notaires Gerbore, Marcoz, Rosset, Guidon, Dalbard, Duc, Carlon, Pignet, et Grognon.

Registres de l'insinuation de 1780 à 1782.

Actes notariés variés (voir notes) où interviennent Jean-Michel Pession, le Chanoine Bourdin, Jean-Laurent Personnetaz, Jean-Baptiste Pellissier, Euphrosine Pellissier, le géomètre Vincent Berguet, Frédéric Berguet, Thérèse Rollandin.

Archives familiales Gregori

Testaments olographes de Vincent Berguet.

Testament de Frédéric Berguet.

Copies des procès entre Frédéric Berguet et le docteur Anselme Réan.

Projet de surélévation de la maison de Frédéric Berguet (sans date).

Service régional du Patrimoine/ *Servizio patrimonio*

Dossier concernant la maison Berguet-Lagna Fietta, contenant aussi les documents cadastraux NCEU.

*Architecte, consultant.